

Le Président Bouteflika procède à un mouvement dans le corps des secrétaires généraux des wilayas

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé dimanche à un mouvement dans le corps des secrétaires généraux des wilayas et des circonscriptions administratives, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Ce mouvement a touché 25 secrétaires généraux de wilayas et 4 secrétaires généraux de circonscriptions administratives. P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO



29° : ALGER
37° : TAMANRASSET

Mardi 18 juillet 2017 - 24 Shawwal 1438 - N° 1659 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-YÉMEN

Le ministre des AE Abdul Malek Al-Mekhlafi se félicite des facilités accordées par l'Algérie aux étudiants yéménites

P.24

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

M. Raouya et l'ambassadeur d'Allemagne évoquent la coopération bilatérale

P.24

ALGÉRIE-ONU-CANADA

Eddalia examine la coopération bilatérale avec la représentante du FNUAP en Algérie et l'ambassadrice du Canada en Algérie

P.24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

L'ambassadrice des Etats-Unis salue le professionnalisme de la Police algérienne

P.24

INCENDIES

M.BEDOUI À PARTIR DE TIZI-OUZOU :

Le Président de la République a donné instruction pour indemniser les victimes des dégâts à Tizi-Ouzou

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a donné instruction pour indemniser les victimes des incendies enregistrés la semaine dernière dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nourredine Bedoui. Le ministre, qui a effectué une visite dans la wilaya pour s'enquérir sur place des dégâts causés par les incendies, a informé la population locale à partir du village d'Ath Rahmoune (commune d'Ait Yahia Moussa), qu'il avait été chargé par le Président de la République de rassurer les victimes que «toutes les pertes enregistrées dans les localités touchées par les feux de forêt—dont les habitations, les arbres fruitiers, le cheptel et les ruchers—seront indemnisées».

P.5



«Mobilisation des Fonds des catastrophes et de solidarité pour la prise en charge des wilayas touchées»

AGRICULTURE

M. Tebboune ordonne le gel des décisions sur l'affectation des nouvelles réserves foncières agricoles

P.3

COMPLEXE D'EL HADJAR :

M. Bedda reçoit les responsables et le partenaire social du complexe

P.6

TRANSPORT DE MARCHANDISES:

Plus de 5 milliards de DA alloués au Fonds du Sud pour l'exercice 2017

P.6

ENTREPRISES:

Le délai du dépôt des comptes sociaux fixé au 31 juillet 2017

P.6

HABITAT

Nécessité de réaliser 1.600.000 logements à l'horizon 2019

P.4

SANTÉ

Sommeil

Le sport aide à mieux dormir

P.p 12-13

JUSTICE

Les tribunaux administratifs dotés d'outils de travail modernes

Les tribunaux administratifs ont été dotés ces dernières années d'outils de travail modernes dans le cadre de la politique de réforme du secteur de la Justice initiée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a précisé la présidente du Conseil d'Etat, Soumeia Abdessadok. P.5

FOOTBALL

TRANSFERT Une 2^e offre de 30 M d'euros de l'AS Rome pour recruter Mahrez

P.22

DGSN

LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE, LE GÉNÉRAL MAJOR ABDELGHANI HAMMEL L'A ANNONCÉ :

Création d'un bureau des droits de l'homme auprès de la DGSN

P.3

SÛRETÉ NATIONALE

Le général-major Abdelghani Hamel reçoit l'ambassadrice des USA à Alger M^{me} Joan Polaschik

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a reçu hier au siège de la DGSN à Bab El Oued, son excellence l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Joan Polaschik. Lors de cet entretien, l'am-

bassadrice des USA en Algérie, a mis en exergue le professionnalisme de la police algérienne et son rôle pionnier dans le renforcement de la coopération policière sur les plans continental et international.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM D'EL MIHWAR EL YOUNI
Conférence de l'APOCE

L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), organise ce matin à partir de 10h30 au Forum du quotidien El Mihwar El Youmi, une conférence de presse consacrée à la présentation de la première campagne nationale associative de lutte contre la spéculation. Plusieurs points seront abordés lors de cette conférence dont la réorientation des subventions et la libération des prix, la crise du marché de véhicules ainsi que d'autres questions d'actualité.

CASIF SIDI FREDJ
Amel Zen, Nasime Djazma et Ayoub Medjahed en concert

L'Office nationale de la culture et de l'information (ONCI), organise ce soir à partir de 22h au Casif de Sidi Fredj, une soirée musicale animée par Amel Zen, Nasime Djazma et Ayoub Medjahed.

CULTURE

M. Mihoubi reçoit la ministre de la Culture de la République d'Angola

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, a reçu hier au siège de son département ministériel, Mme Carolina Cerqueira, ministre de la culture de la République d'Angola. Mme Carolina Cerqueira, qui effectue une visite de travail de trois jours en Algérie, aura des entretiens avec un certain nombre de res-



ponsables du gouvernement, elle visitera aussi quelques sites dépendants du ministère de la culture.

Horaires des prières

Mardi 24 chawal 1438

Fajr	03:47
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:09
Isha	21:48

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR
Conférence sur Boualem Bessaih

Les Editions Anep, organisent cet après-midi à partir de 15h30 à la librairie Chaïb Dzaïr, sise 1 Avenue Pasteur, Alger-Centre, une conférence consacrée à la présentation de l'ouvrage sur le défunt Boualem Bessaih, animée par son hauteur M. Brahim Roumani.

CENTRE COMMERCIAL DE BAB EZZOUAR
Exposition sur le parcours du TNA

Le Théâtre national algérien, organise jusqu'au 3 août au niveau du centre commercial de Bab Ezzouar, une exposition sur le parcours du TNA sous le thème «Le théâtre pour vous».

Météo



	Max	Min
Alger	32°	23°
Oran	31°	23°
Annaba	29°	21°
Béjaïa	28°	21°
Tamanrasset	37°	24°

THÉÂTRE DE VERDURE
Le groupe Toumas N'teniri, Mister AB et le groupe Raina raï en spectacle

L'ONDA En collaboration avec l'ONCI, organise ce soir à partir de 22h au Théâtre de verdure (complexe culturel Laâdi Fliçh), un spectacle artistique animé par Le groupe Toumas N'teniri, Mister AB et le groupe Raina raï.

TLEMCEEN
Le doyen des futurs hadjis déclaré apte par la commission médicale

Le doyen des futurs hadjis, âgé de 103 ans et tiré au sort sur la liste du quota spécial du pèlerinage 2017 pour la wilaya de Tlemcen, a été déclaré apte par la commission médicale de la wilaya pour accomplir le dernier pilier de l'Islam. Tiré au sort, le 8 juillet dernier, à la faveur de la décision du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le centenaire Benaissa Abdelkader, né le 1er janvier 1914 à Maghnia (35 km de Tlemcen), a passé avec succès les consultations médicales spécialisées préalables à l'accomplissement de ce devoir religieux. Résidant à Ouled Bendamou, à l'entrée de la ville de Maghnia, l'intéressé, dont l'acte de naissance a été transcrit en 1938, a effectué l'ensemble des procédures réglementaires exigés pour cette opération et a déposé sa demande de visa, toutefois, le futur hadji aura besoin d'un accompagnement spécial. Pour sa part, le directeur de la communication de l'Office nationale du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Mustapha Hidaoui, a déclaré, que l'office est disponible à l'accompagner. Selon le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya, Souana Benamar, le futur Hadj a déposé infructueusement et à onze reprises des dossiers d'inscription au tirage au sort du Pèlerinage.

VENDREDI À 15H
À EL MOHAMMEDIA
Programme éducatif et culturel pour enfants

Dans le cadre de son programme culturel de proximité, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, a procédé au lancement d'une caravane culturelle d'été avec des ateliers artistiques et éducatifs pour enfants, des animations récréatives et concerts musicaux. La caravane fera escale vendredi 21 juillet à partir de 15h au niveau de la cité Zerhouni Moukhtar (Mohammedia).

CRA-ANS-DPW
Lancement d'une opération de sensibilisation et de collecte de sang

Une opération de sensibilisation et de collecte de sang a été lancée hier au niveau du port d'Alger par le Croissant-Rouge algérien (CRA), en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et l'entreprise DPW (Dubai port world). Cette opération, qui s'étalera sur deux jours, vise à sensibiliser davantage la société civile sur la nécessité des dons réguliers et volontaires de sang et à «recruter» de nouveaux donneurs en particulier les jeunes, selon les organisateurs. Dans une déclaration à l'APS, le représentant du CRA, Dr Belhout Mahfoud, a expliqué que cette opération «entre dans le cadre des initiatives menées par le CRA pour la promotion de la culture de la collecte du sang et ce, dans le cadre de la solidarité avec les malades». Le directeur général de DPW Alger, Samir Boumati, a indiqué que «ce genre d'initiative contribuera à sauver des vies et à intensifier la solidarité avec les malades notamment en été où les réserves de sang connaissent une baisse sensible», tout en exprimant son souhait de mobiliser un maximum de volontaires.



ADMINISTRATION

Le Président Bouteflika procède à un mouvement dans le corps des secrétaires généraux des wilayas

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé dimanche à un mouvement dans le corps des secrétaires généraux des wilayas et des circonscriptions administratives, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Ce mouvement a touché 25 secrétaires généraux de wilayas et 4 secrétaires généraux de circonscriptions administratives.

A ce titre, sont nommés en qualité de secrétaire général de wilaya, Messdames et Messieurs:

1. Meziane Nassiba, secrétaire général de la wilaya de Chlef
2. Bechelaoui Youcef, secrétaire général de la wilaya de Batna
3. Mezhoud Toufik, secrétaire général de la wilaya de Bejaia
4. Mokhibi Mohamed, secrétaire général de la wilaya de Béchar
5. Ait Ahcen Rabah, secrétaire général de la wilaya de Blida
6. Mohamedi Farid, secrétaire général de la wilaya de Tamanrasset
7. Benamar Mohamed, secrétaire gé-



- néral de la wilaya d'Alger
8. Bouzegza Lounes, secrétaire général de la wilaya de Sétif
9. Lakhal Ayat Abdessalem, secrétaire général de la wilaya de Skikda
10. Bradai Abdelkader, secrétaire général de la wilaya de Sidi Bel Abbes
11. Abba Kamel, secrétaire général de la wilaya d'Annaba
12. Mous Djahid, secrétaire général de la wilaya de Guelma
13. Bekkouche Benamar, secrétaire général de la wilaya de Constantine
14. Merzougui Mohamed, secrétaire général de la wilaya de Médéa
15. Hadjadj Messaoud, secrétaire général de la wilaya de Mostaganem
16. Benkeloum Mohamed, secrétaire général de la wilaya de Mascara
17. Si Ali Meddah, secrétaire général de la wilaya d'Oran
18. Harfouche Benarar, secrétaire général de la wilaya d'Illizi
19. Cheurfa Aissam, secrétaire général de la wilaya de Boumerdes
20. Dif Taoufik, secrétaire général de la wilaya d'El Tarf
21. Lebad Hassane, secrétaire général de la wilaya de Tipasa
22. Saïfi Khedidja, secrétaire général de la wilaya de Mila
23. Mebarki Ahmed, secrétaire général de la wilaya d'Aïn Témouchent
24. Amrani Boualem, secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa
25. Sellam Chikh, secrétaire général de la wilaya de Relizane

- Par ailleurs, sont nommés en qualité de secrétaire général de circonscription administrative, Messieurs:
1. Dahadji Mohamed El Barka, secrétaire général de la circonscription administrative de Beni Abbes, à la wilaya de Béchar
2. Nouacer Brahim, secrétaire général de la circonscription administrative d'In Guezam, à la wilaya de Tamanrasset
3. Bada Khaled, secrétaire général de la circonscription administrative de Touggourt à la wilaya de Ouargla
4. Belouaer Kaddour, secrétaire général de la circonscription administrative de Djanet à la wilaya d'Illizi.

Le mouvement opéré par le président de la République vise à insuffler une nouvelle dynamique à la gestion des collectivités locales

Le mouvement opéré par le président de la République dans le corps des walis, walis délégués et secrétaires généraux des wilayas et des circonscriptions administratives vise à insuffler une nouvelle dynamique à la gestion des collectivités locales dans le cadre de la poursuite des efforts consentis en termes de développement et de modernisation du service public, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

En vertu de ce mouvement, les postes vacants des walis nommés ministres dans le nouveau gouvernement ont été pourvus.

Ce mouvement a touché 25 secrétaires généraux de wilayas et 4 secrétaires généraux de circonscriptions administratives. Pour le corps des walis, le mouvement a concerné 23 wilayas.

13 walis ont été mutés à d'autres wilayas, tandis que 14 cadres ont été promus au poste de wali, dont 3 walis délégués et 11 se-

crétaires généraux de wilayas.

Dans ce cadre, les nouvelles nominations dans le corps des walis ont concerné deux 2 femmes, portant ainsi le niveau de représentation de l'élément féminin dans ce corps à 03 femmes walis.

Les cadres chargés de ces responsabilités ont été choisis parmi les cadres ayant occupé différents postes de responsabilité au niveau des administrations locales et jouissant d'une expérience dans le domaine de la gestion pu-

blique locale. La moyenne d'âge des cadres nommés récemment est de 57 ans, ces derniers étant âgés de 54 à 60 ans.

Pour les walis délégués, ce mouvement a touché 7 postes.

Sept (7) cadres ont été promus au poste de wali délégué, dont 01 inspecteur général de wilaya, 02 secrétaires généraux de deux circonscriptions administratives et 04 chef de Daira dont une femme.

Ces cadres nommés récemment sont âgés de 51 à 63 ans.

LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE, LE GÉNÉRAL-MAJOR ABDELGHANI HAMEL L'A ANNONCÉ : « Création d'un bureau des droits de l'homme auprès de la DGSN

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a annoncé hier à Alger la création d'un bureau chargé des droits de l'homme auprès de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le lancement officiel de ce bureau qu'abritera le siège de l'Inspection générale de la Sûreté nationale, est prévue pour le 20 juillet à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la police, a précisé le général major Hamel dans une déclaration à la presse après avoir inauguré le siège de la Direction de la sécurité publique à Bab Ezzouar et celui de l'Inspection générale de la DGSN à Oued Smar. Ce bureau vise à rapprocher la Police des citoyens, tout en veillant à préserver leur dignité et à protéger leurs droits dans le cadre de l'application des lois de la République et du respect des principes des droits de l'homme, a-t-il ajouté.

Le général major Hamel a donné des instructions aux parties concernées les invitant à mettre sur pied un groupe de travail composé de cadres de la DGSN et d'experts dans le domaine des droits de l'homme. Après avoir mis en avant la grande amélioration de la couverture sécuritaire dans le pays (un policier pour chaque 250 citoyens) au cours des dernières années, il a souligné que "le secteur poursuivra ses efforts pour atteindre les critères en vigueur à l'échelle internationale dans ce domaine". Evoquant le rôle dévolu à Afripol, le général major Hamel a insisté sur l'importance de ce mécanisme africain, dont il assure la présidence, pour l'intensification et la coordination du travail avec les pays africains en vue de renforcer la sécurité et l'échange d'informations et d'expériences.

Il a ajouté qu'Afripol coordonnait également ses efforts avec Interpol dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, annonçant l'ouverture prochaine d'un bureau régional africain relevant de cet organe pour coordonner ses efforts avec tous les autres organes en place dans le continent". Après avoir relevé la nécessité de la poursuite des efforts pour "garantir, aux fonctionnaires de la Sûreté nationale de l'ensemble du territoire national, toutes les conditions socio-professionnelles leur permettant d'accomplir au mieux leurs missions", le Général Major Hamel a souligné l'impératif d'"améliorer et de renforcer le niveau de formation pour permettre au corps de la sûreté nationale d'atteindre le professionnalisme et de réaliser sa modernisation". Il a mis l'accent dans ce sens sur l'importance de la création du siège de la Direction de la Sécurité publique, précisant que "70% des activités de la sûreté nationale sont prises en charge par cette direction, notamment celles ayant trait à la sécurité routière, la préservation de la sécurité publique, la protection des biens et de la sécurité du pays". Le Contrôleur de police Aïssa Nalli, directeur de la Sécurité Publique, a mis en avant, pour sa part, le rôle qui incombe à sa direction dans la protection du pays et des citoyens, ajoutant que la "direction efficace dans ce domaine est forte sans violence et flexible sans pour autant être faible". Le même responsable a ajouté que la police algérienne avait connu "un saut qualitatif marqué par un professionnalisme dans l'accomplissement des missions, et ce grâce au soutien des équipes de la sécurité publique, la création des brigades d'intervention rapide (BRI) et la poursuite des mesures au niveau des brigades d'investigation et du groupement des opérations spéciales de la police (GOSP), lesquels disposent de spécialisations qualitatives leur permettant de mieux coordonner face aux exigences sécuritaires, notamment en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes".

ARMÉE Le Commandement des Forces navales organise une visite au profit des enfants de l'association "El Moustakbal" (MDN)

Une visite aux sites archéologiques se trouvant au niveau du siège du Commandement des Forces navales "Chahid Souidani Boudjemaa" à l'Amirauté, a été organisée hier au profit des enfants de l'association "El Moustakbal" de l'autisme et des maladies rares, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"En application des orientations et des instructions du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, et dans l'objectif de concrétiser la politique de communication, visant la consolidation du lien «Armée-Nation», le Commandement des Forces navales a organisé, le 17 juillet 2017 au profit d'un groupe d'enfants de l'association El Moustakbal de l'autisme et des maladies rares, une visite aux sites archéologiques se trouvant au niveau du siège du Commandement des Forces navales «Chahid Souidani Boudjemaa» à l'Amirauté, suivie par une sortie en mer à la baie d'Alger à bord du remorqueur de haute mer "El Moudjind-701", précise le communiqué. Cette visite "a permis de doter ces enfants de nouvelles connaissances relatives à la vie en mer et de les faire vivre une nouvelle et inédite expérience", relève la même source.

APS

PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LOCALES : Réunion de coordination aujourd'hui entre MM. Bedoui et Derbal

Une réunion de coordination entre le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nourredine Bedoui, et le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, consacrée à la présentation des nouvelles propositions relatives à l'organisation et au déroulement du processus électoral aura lieu aujourd'hui à Alger, a-t-on appris hier du ministère.

La réunion, qui entre dans le cadre de la préparation des prochaines élections locales, permettra de présenter les nouvelles propositions relatives à l'organisation et au déroulement du processus électoral "en vue de remédier aux insuffisances", avait indiqué récemment M. Bedoui lors d'une rencontre avec les cadres de son département. Elle sera l'occasion aussi d'écouter les propositions et de coordonner pour étudier tous les aspects

afin d'être prêts au rendez-vous", relevant que "le but majeur est de garantir la transparence et le succès des élections, comme l'a précédemment souligné le premier magistrat du pays, le président de la République".

De son côté, M. Derbal avait indiqué dans une allocution lors de la réunion du conseil de l'instance pour adoption du rapport final sur les législatives du 4 mai, que "l'expérience modeste de la Haute instance indépendante de surveillance des élections en application de ce que lui confère la Constitution, a démontré pragmatiquement que les textes juridiques régissant le processus électoral nécessitent davantage de réforme, de révision et de renouveau dans leurs différents aspects".

Il avait souligné tout particulièrement les lois organiques et les décrets réglementaires, insistant sur l'importance de "définir avec précision

certaines prérogatives de responsables administratifs au niveau local afin que chaque partie assume ses responsabilités loin de tout arbitraire ou irrespect de la loi et que l'instance puisse accomplir sa mission".

L'intervention efficace de l'instance auprès des concernés par l'opération électorale "avait besoin de plus d'adaptation des lois et règlements en vigueur", avait-il poursuivi.

A ce propos, M. Derbal avait précisé que la question "requiert à l'avenir, un élargissement des prérogatives de l'instance tout en mettant en place des mécanismes juridiques qui définissent l'action de contrôle qui est du seul ressort de celle-ci tout en veillant à l'application de la loi et à la réunion de tout ce qui est susceptible d'assurer des élections propres, seul garant de la confiance, de la quiétude et de la stabilité".

TLEMCEN : Le doyen des futurs hadjjs déclaré apte par la commission médicale de la wilaya

Le doyen des futurs hadjjs, âgé de 103 ans et tiré au sort sur la liste du quota spécial du pèlerinage 2017 pour la wilaya de Tlemcen, a été déclaré apte par la commission médicale de la wilaya pour accomplir le dernier pilier de l'Islam, a-t-on appris, en marge de la caravane Hadj Mabrouk, d'un responsable de la direction locale des affaires religieuses et des Wakfs.

Tiré au sort, le 8 juillet dernier, à la faveur de la décision du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le centenaire Benaissa Abdelkader, né le 1er janvier 1914 à Maghnia (35 km de Tlemcen), a passé avec succès les consultations médicales spécialisées préalables à l'accomplissement de ce devoir religieux, a indiqué à l'APS, le chef de service de l'enseignement coranique, de la formation et de la culture islamique, Ahmed Benjani.

Résidant à Ouled Bendamou, à l'entrée de la ville de Maghnia, l'intéressé, dont l'acte de naissance a été transcrit en 1938, a effectué l'ensemble des procédures réglementaires exigées pour cette opération et a déposé sa demande de visa, a-t-on encore ajouté, précisant, toutefois, que le futur hadji aura besoin d'un accompagnement spécial. Pour sa part, le directeur de la communication de l'Office nationale du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Mustapha Hidaoui, a déclaré à l'APS, que l'office est disponible à l'accompagner.

Selon le directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya, Souma Benamar, le futur Hadj a déposé infructueusement et à onze reprises des dossiers d'inscription au tirage au sort du Pèlerinage.

ORAN : Une caravane de sensibilisation au profit des futurs hadjjs

Une caravane de sensibilisation intitulée «Hadj Mabrouk» a été organisée, lundi, à la mosquée-pôle Ibn Badis d'Oran, au profit des futurs hadjjs de la wilaya.

Cette caravane vise à imprégner au mieux les futurs hadjjs des pratiques des rites religieux et autres mesures d'accompagnement pour améliorer les conditions d'accomplissement du cinquième pilier de l'Islam, à travers des séances et de simulation du hadj, a indiqué à la presse, le chargé de la communication de l'Office national du pèlerinage et de la Omra, Mustapha Hidaoui.

Ce responsable a mis en exergue les mesures adoptées cette année pour une meilleure prise en charge des pèlerins assurant que toutes les conditions sont réunies pour permettre aux futurs hadjjs d'effectuer un bon pèlerinage aux lieux saints de l'Islam.

Parlant du Hadj de l'année dernière, Mustapha Hidaoui a rappelé que l'Algérie a été félicitée par les autorités saoudiennes pour ses efforts déployés afin d'assurer une meilleure prise en charge des hadjjs. Dans le même contexte, il a annoncé pour cette année l'affrètement de nouveaux bus aux Lieux Saints de l'Islam par l'Office national de pèlerinage pour assurer aux pèlerins un meilleur confort lors de leurs déplacements, outre l'introduction effective de la formule de la réservation électronique de l'hébergement.

Pour sa part, le directeur local des affaires religieuses et des wakfs, Messaoud Amrouche, a félicité tous les organisateurs de cette caravane et les intervenants pour avoir organisé ce regroupement des futurs hadjjs. Ces derniers ont eu droit à des séances religieuses animées par des cadres du Conseil scientifique de l'inspection religieuse et reçu des conseils pratiques sur le déroulement et les différentes étapes du Hadj.

La wilaya d'Oran comptera, cette saison, 800 pèlerins, selon le même responsable. Le premier départ à partir de l'aéroport international Ahmed Benbella d'Oran est programmé le 6 août prochain, rappelle-t-on.

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, M.CHERFA AFFIRME : « Nécessité de réaliser 1.600.000 logements à l'horizon 2019 »

Le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Youcef Cherfa a affirmé lundi à Alger que le programme de logement mis en place par le gouvernement à l'horizon 2019 prévoyait la réalisation de 1.600.000 logements à l'échelle nationale, dont près de 740.000 ont déjà été réalisés.

Le programme de logement mis en place par le gouvernement à l'horizon 2019 prévoit la réalisation de 1.600.000 logements dans différents types et formules (LPP, LPL et logement rural) dont près de 740.000 ont été déjà réalisés», a déclaré M. Cherfa à la presse à l'issue de la cérémonie de remise des clés et actes aux bénéficiaires de 3.280 logements dans les formules Location-vente et LPP au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger).



Le reste des logements (sur un total de 1.600.000 unités) de différentes formules dont le logement rural sera réalisé jusqu'au 2019, a ajouté le ministre, mettant en avant que ces logements seront distribués d'une manière régulière dans l'ensemble

des wilayas du pays. M. Cherfa a mis l'accent sur la grande importance que revêt le logement rural en vue d'encourager l'investissement agricole dans les régions rurales et semi rurales, soulignant que ce type de logements sera «soutenu de nouveaux».

D'autre part, M. Cherfa a indiqué que «le secteur de logement ne rencontre pas de problème financier» et «l'ensemble des redevances ont été payées aux entrepreneurs», précisant qu'il effectuait des sorties sur le terrain et se rendait directement vers les entrepreneurs pour s'assurer du paiement de leurs factures.

Dans le même contexte, le ministre a souligné que l'ensemble des redevances mensuels des mois de juin et juillet ont été payées aux entrepreneurs, affirmant qu'«aucun cumul de dette concernant ces redevances n'a été enregistré au niveau des agences chargées du logement LPL et AADL».

« Plus de 3000 logements dans les formules Location-vente et LPP livrés à Sidi Abdellah »

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Youcef Cherfa a procédé lundi au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdellah, à La Livraison de 3.280 logements dans les formules Location-vente de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) et Logement public promotionnel (LPP) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI).

Parmi les 3.280 logements représentant la deuxième tranche du programme de logement de la nouvelle ville de Sidi Abdellah, 2.080 logements sont de type Location-vente et 1.200 de type LPP.

«Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de logement lancé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a déclaré le ministre à la presse à l'issue de la cérémonie de remise des clés et actes aux bénéficiaires, affir-

mant qu'un nombre important de logements, toutes formules confondues, sera distribué durant les fêtes nationales, dans les différents wilayas du pays, comme fut le cas pour le 5 juillet dernier.

Dans le même contexte, le ministre a annoncé qu'un nombre «considérable» de logements sera distribué les 20 août et 1 novembre prochains, deux dates qui ont marqué l'histoire de la Révolution algérienne.

Concernant le programme AADL2, le ministre a indiqué que «des logements de ce type ont été distribués au niveau de plusieurs wilayas tels Ain Timouchent, Constantine et Annaba», soulignant que «l'opération se poursuit avec la distribution mensuelle d'un grand nombre de logements dans certaines wilayas», a précisé M. Cherfa.

En août, d'autres logements AADL

seront distribués dans certaines wilaya, a ajouté le ministre sans donner plus de détails.

A Alger, le ministre a souligné qu'«à la fin 2017, le dossier AADL 1 sera définitivement clos pour passer au dossier AADL 2 et entamer l'opération de convocation de tous les souscripteurs».

En réponse à une question concernant l'assainissement des listes des souscripteurs au programme AADL, le ministre a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une campagne d'assainissement, mais plutôt d'une campagne de mise à

jour. «Les souscripteurs n'ayant pas payé leurs redevances se verront adresser des mises en demeure», a indiqué le ministre précisant que «le souscripteur qui ne donne pas suite à la mise en demeure sera radié et remplacé par un autre inscrit sur la liste d'attente».

HABITAT

Badreddine Defous nommé directeur de l'Agence nationale de réalisation et de gestion de la Grande mosquée d'Alger

Badreddine Defous a été nommé, dimanche, Directeur de l'Agence nationale de réalisation et de gestion de la Grande mosquée d'Alger, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Cette nomination fait suite au retard accusé dans les travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger, l'objectif étant d'accélérer la cadence pour livrer une partie (minaret, esplanade et salle de prière) dans les délais fixés, soit fin 2017, et ce, en application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a précisé la même source.

Cadre supérieur du secteur et ingénieur en chef en travaux publics et construction, Badreddine Defous est titulaire d'un ingénieur d'Etat en travaux publics et construction.

Il a occupé plusieurs postes, dont celui de Directeur de l'ur-

banisme, de la construction et de l'habitat dans la wilaya de Batna, directeur de l'habitat dans la wilaya de Constantine, directeur de l'habitat et des équipements publics dans la wilaya d'Alger et directeur des équipements publics dans la wilaya d'Alger.

M. Defous qui remplace Mohamed Guechi qui a été démis de ses fonctions, a contribué à plusieurs projets d'envergure nationale, notamment la mosquée de l'Emir Abdelkader dans la wilaya de Constantine, le lancement du projet de réalisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli dans la wilaya de Constantine et la réalisation de la faculté des sciences politiques et de l'information de l'Université Alger 3 (7000 places pédagogiques), la faculté de droit de l'Université Alger 1 (10.000 places pédagogiques) et la faculté de médecine de l'Université Alger 1 (10.000 places pédagogiques).

TISSEMSILT :

Vers l'attribution de 710 logements RHP avant fin novembre 2017

Quelque 710 logements réalisés au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) seront attribués à Tissemsilt avant la fin du mois de novembre prochain, a annoncé, lundi, le wali.

Lors d'une rencontre avec les citoyens du quartier Hassan Abdelkader, un site précaire du chef-lieu de wilaya, le wali, Abdelkader Benmassoud, a souligné que ces logements seront destinés au logement des familles résidant dans ce site. L'opération se fera par étapes et selon les priorités, a-t-il indiqué.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a annoncé que 2.900 logements sont en cours

de réalisation dans la ville de Tissemsilt au titre du programme RHP, au moment où la direction de l'habitat a recensé plus de 3.300 logements précaires au chef-lieu de wilaya.

Par ailleurs, Abdelkader Benmassoud a annoncé que des solutions idoines seront dégagées aux problèmes que rencontrent les habitants de ce quartier avec la régularisation juridique de la première tranche des habitations précaires et ce, dans le cadre de la loi 15/08 fixant les règles de conformité de constructions et leur achèvement. Le wali a ordonné la constitution d'une commission, composée de

plusieurs secteurs pour résoudre, d'une manière urgente, les problèmes de ce quartier et lancer les divers travaux d'aménagement urbain (revêtement de la route, réseaux d'assainissement, électricité, eau, gaz), suivre l'opération de régularisation juridique de la tranche de logements précaires et le logement de familles résidant dans le vieux-bâti.

Toutefois, il a mis en garde contre toute tentative de construction de nouvelles habitations précaires au sein de ce quartier, rappelant que la loi sera appliquée avec fermeté contre les fautes.

APS

SANTÉ

Le ministre de la Santé souligne l'intérêt de privilégier le dialogue avec les partenaires sociaux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a souligné lundi l'intérêt de privilégier «le partenariat et le dialogue» avec les partenaires sociaux, indique son département ministériel dans un communiqué.

En recevant le président du syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Lyes Merabet, dans le cadre du cycle de rencontres du ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux, le ministre a affirmé que «tous nos partenaires doivent être partie prenante de ce que nous faisons et, à ce titre, aucun corps de la santé ne sera exclu des discussions autour des projections futures du système de santé», note le communiqué.

Cette rencontre a permis de relever «une identité des points de vue sur la nécessité de remettre le médecin généraliste au centre de l'organisation des réseaux de prise en charge du patient concernant notamment les soins de santé de base».

Les deux parties ont, par ailleurs, examiné la nécessité de «revoir la formation et le rôle du médecin généraliste, appelé à devenir le médecin référent au centre de l'organisation de l'offre de soins», précise la même source.

SANTÉ/LOI/PROJET/REPORT

Projet de nouvelle loi sanitaire: le report de l'examen n'est «ni retrait ni un gel» (ministère)

Le report de l'examen du projet de nouvelle loi sanitaire au niveau du gouvernement «ne veut en aucun cas dire retrait ou gel», indique lundi un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Suite aux interprétations et lectures faites du communiqué relatif au Conseil interministériel tenu samedi, et dont le projet d'ordre du jour comportait deux points relatifs au dossier de la pharmacie et au projet de nouvelle loi sanitaire, le ministère, en relation avec les services du Premier ministre, précise que «l'ajournement sine die du point relatif au projet de nouvelle loi sanitaire a été pris pour permettre à l'ensemble des membres du gouvernement d'avoir une connaissance approfondie du contenu du projet dans la perspective de leur participation aux débats du Parlement une fois le projet de nouvelle loi sanitaire programmé».

«Ce report de l'examen du projet au niveau du gouvernement ne veut donc en aucun cas dire retrait ou gel du projet de nouvelle loi sanitaire actuellement au niveau du Parlement», souligne la même source.

INCENDIES :

M. Bedoui : «Mobilisation des Fonds des catastrophes et de solidarité pour la prise en charge des wilayas touchées»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui a annoncé, hier à Tizi-Ouzou, la mobilisation des Fonds des catastrophes naturelles et de la Caisse de solidarité des collectivités locales pour prendre en charge les dégâts des incendies exceptionnels dans 17 wilayas.



M. Bedoui qui, accompagné du Directeur général de la protection civile Mustapha Al Habiri et sur instruction du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, s'est déplacé à Tizi-Ouzou, une des wilayas touchées par ces feux, pour s'enquérir de la situation et arrêter les mesures nécessaires, a expliqué que le Fonds des calamités naturelles prendra en charge la compensation des dégâts matériels.

Un programme spécial de plantation et de régénération d'arbres fruitiers notamment d'oliviers, espèce la plus touchée par les incendies, sera inscrits au profit régions concernées, a-t-il ajouté.

Des commissions d'évaluation présidées par les wali ont été installées au niveau des 17 wilayas concernées afin de recenser les pertes en cheptel, arbres fruitiers, habitations, entre autres, les transmettre au Ministère de l'Intérieur afin de pouvoir entamer dès la semaine prochaine la procédure d'indemnisation, a rassuré M. Bedoui.

Selon une situation des dégâts des incendies au niveau national, communiquée au ministre de l'Intérieur, et couvrant la période allant du 1er juin au 16 juillet, les flammes ont détruit entre autre 1328 ha de blé sur pied, 1188,5 ha d'orge, 104 324 bottes de foin, 48 737 arbres fruitiers

et 1759 palmiers. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, où on déplore une personne brûlée décédée, il a été recensé entre le 1er et le 15 juillet courant 50 1147 arbres fruitiers brûlés notamment des oliviers ainsi que 605 bottes de foin, 23,5 ha de blé sur pied, 500 poulets de chair, des dizaines de tête bétail et des centaines de ruches ainsi que des poulaillers et des écuries en plus d'habitations dont une totalement détruite, et une superficie totale de 2 122,44 ha de couvert végétal détruit par les flammes.

Renforcement des moyens d'intervention de la Protection civile

La Caisse de Solidarité des collectivités locales, sera quand a elle mobilisée pour la prise en charge de préoccupations à moyen terme soulevées par les secteurs concernés et les citoyens.

Il s'agit de renforcer les wilayas concernées tel que Taref, Blida, Jijel, par des colonnes mobiles. Pour Tizi-Ouzou la décision a été prise de la dotation de deux colonnes mobiles pour soutenir celle déjà existant.

M. Bedoui a indiqué également que son département va proposer au gouvernement le dégel du programme de réalisation de 11 postes

avancés de la protection civile, inscrits au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou afin de renforcer la présence de proximité de ce corps constitué.

Il a en outre annoncé l'inscription, au profit des wilayas montagneuses touchées par les feux de forêts, dont Tizi-Ouzou, d'un programme spécial d'ouverture et de réhabilitation de pistes agricoles considéré comme une priorité dans les zones montagneuses afin de rendre l'intervention plus rapide et plus efficace.

S'agissant des préoccupations en matière de développement local, notamment l'amélioration de l'alimentation en eau potable, dont des citoyens ont fait part au ministre à l'occasion de son déplacement à Tizi-Ouzou, M. Bedoui a instruit le wali Mohammed Bouderbail de lui transmettre les fiches techniques nécessaires qui seront transmises au gouvernement en vu de leur prise en charge et réduire la pression en matière d'AEP.

Lors de cette visite le ministre de l'Intérieur s'est rendu au hameau de Tarikt dans le village d'Ait Rahmoune à Ait Yahia Moussa où il a présenté les condoléances du Gouvernement à la famille de la victime décédée Kerouane Rabah âgé de 64 ans et au village Ath Ouacif dans cette même commune où il a rencontré le citoyen qui a perdu son domicile dans ces incendies.

Il a rendu un vibrant hommage à tous les secteurs qui se sont mobilisés pour faire face aux flammes dont le corps de la protection civile, de la conservation des forêts, de la gendarmerie nationale et de l'armée populaire nationale (ANP) et aux citoyens qui ont fourni un effort énorme pour faire face à une situation exceptionnelle que la région n'a pas connue depuis les années 1940, pour préserver des vies humaines.

M. Bedoui : «Le Président de la République a donné instruction pour indemniser les victimes des dégâts à Tizi-Ouzou»

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a donné instruction pour indemniser les victimes des incendies enregistrés la semaine dernière dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui. Le ministre, qui a effectué une visite dans la wilaya pour s'enquérir sur place des dégâts causés par les incendies, a informé la population locale à partir du village d'Ath Rahmoune (commune d'Ait Yahia Moussa), qu'il avait été chargé par le Président de la République de rassurer

les victimes que «toutes les pertes enregistrées dans les localités touchées par les feux de forêts – dont les habitations, les arbres fruitiers, le cheptel et les ruches – seront indemnisées».

«Une commission a été installée au niveau de la wilaya pour recenser les dégâts en vue de cette indemnisation», a affirmé M. Bedoui, qui a présenté les condoléances du Gouvernement à la famille de Kerouane Rabah, âgé de 64 ans, mort brûlé mardi dernier lors des incendies qui se sont déclarés à Tarikt dans le village Ath Rahmoune.

JUSTICE

Les tribunaux administratifs dotés d'outils de travail modernes

Les tribunaux administratifs ont été dotés ces dernières années d'outils de travail modernes dans le cadre de la politique de réforme du secteur de la Justice initiée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a précisé la présidente du Conseil d'Etat, Soumeia Abdessadok.

«Le secteur de la justice se dote chaque année d'outils de travail modernes», a déclaré Mme Abdessadok qui a représenté le ministre de la Justice, garde des Sceaux à la cérémonie d'installation de Mme Asia Mahser au poste de présidente du tribunal administratif de Tipasa et M. Benkharchi Omar au poste de Commissaire d'Etat auprès du même tribunal.

Lors de cette cérémonie à laquelle ont pris part le wali de Tipasa, Moussa Ghelal, les autorités militaires et civiles ainsi que des cadres de la Justice, Mme Abdessadok

a précisé que le mouvement récemment opéré par le président de la République dans corps de la magistrature s'inscrivait dans le cadre des réformes et de la modernisation des outils de travail.

«Ce mouvement vient parachever les amendements contenus dans la nouvelle Constitution visant notamment à garantir les libertés individuelles et collectives», a-t-elle dit.

Jeudi dernier, le ministre de la Justice, garde des sceaux avait déclaré en marge de la cérémonie d'installation de Brahim Kherrabi au poste de Procureur général près la Cour de justice de Tipasa que «le mouvement récemment opéré par le président de la République et président du Conseil supérieur de la Magistrature, Abdelaziz Bouteflika, confortera le processus de réformes engagé dans le secteur de la Justice».

Le mouvement a accordé un intérêt particulier à l'élément féminin et ouvert la voie aux compétences en mesure d'accroître l'efficacité et de réaliser les objectifs fixés, a-t-il ajouté.

Se félicitant de la place de la femme dans le secteur de la justice, M. Louh a relevé le niveau «record» atteint par les femmes qui occupent huit (8) postes supérieurs au niveau de différentes cours, ce qui traduit l'attachement du président de la République à encourager cette tendance et à donner les mêmes chances à toutes les catégories de la société, a-t-il affirmé. Mettant en exergue le processus de réformes initiées par le président de la République depuis son arrivée au pouvoir, le ministre a évoqué la consécration de l'Etat de droit, la lutte contre la corruption, la consolidation des droits et des libertés et l'amélioration constante des prestations des struc-

tures de la Justice.

M. Louh a également souligné l'augmentation du taux de couverture judiciaire qui est passé de huit (8) magistrats pour 100.000 citoyens en 2000 à 15 magistrats en 2017. Le système judiciaire algérien dépasse ainsi la plupart des systèmes au niveau régional et dans le bassin méditerranéen en terme de couverture, a-t-il dit, précisant que la France comptait 13 magistrats pour 100.000 citoyens et le Maroc 11 magistrats pour 100.000 citoyens.

Dans ce même ordre d'idées, le ministre a mis en avant le parachèvement de la réalisation de cours de justice répondant aux normes internationales à travers toutes les wilayas du pays (48 cours), ainsi que des tribunaux administratifs. Six (6) wilayas seulement ne disposent pas encore de tribunaux administratifs.

APS

AGRICULTURE

M. Tebboune ordonne le gel des décisions sur l'affectation des nouvelles réserves foncières agricoles

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné de geler les décisions portant l'affectation des réserves foncières agricoles destinées à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

La décision a été prise au terme d'un Conseil interministériel présidé par M. Tebboune, consacré à l'examen de la situation des réserves foncières agricoles du domaine national, en présence des ministres des Finances et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Lors de cette réunion, «il a été procédé à l'évaluation des différents dispositifs mis en œuvre dans le cadre des politiques publiques destinées à assurer le renouveau agricole dans l'ensemble des régions du pays, notamment ceux relatifs à l'accès au foncier agricole et à la création de nouvelles exploitations», précise le communiqué.

A l'issue de l'exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et après avoir

évoqué les «dysfonctionnements, les anomalies et autres facteurs de blocage qui caractérisent le secteur», le Premier ministre a instruit les départements ministériels concernés en vue de «procéder au gel des décisions portant affectation des réserves foncières agricoles destinées à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, notamment les fermes pilotes associant des partenaires privés, en attendant l'arbitrage du Conseil des participants de l'Etat (CPE) qui se tiendra prochainement». M. Tebboune a également instruit d'initier une opération portant «révision des textes et dispositifs réglementaires présidant à la gestion, à l'affectation et à l'exploitation des réserves



foncières agricoles en veillant à mettre un terme aux contradictions constatées» ainsi que «l'élaboration d'un nouveau cahier des charges déterminant les conditions d'accès aux réserves foncières agricoles du domaine national». La même source a précisé que le gel ne concerne pas les investissements réels déjà réalisés.

COMPLEXE D'EL HADJAR :

M. Bedda reçoit les responsables et le partenaire social du complexe

Le ministre de l'Industrie et des mines, Mahdjoub Bedda, a réuni samedi, les responsables des groupes Imetal et Sider, ainsi que les responsables, les cadres et le partenaire social du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba), a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de la situation de ce complexe «qui a connu par le passé des dysfonctionnements impactant sa productivité et sa rentabilité», a souligné la même source. A cet effet, M. Bedda a reçu des explications sur le management, les modes d'approvisionnement en matières premières, les difficultés financières et techniques, ainsi que le climat social au sein du complexe d'El Hadjar. Rappelant que le but de cette rencontre était d'effectuer un état des lieux sur la situation du complexe, le ministre a saisi l'occasion pour «inciter les différentes parties à travailler en étroite collaboration dans un cadre serein et empreint de fraternité afin de permettre au complexe de retrouver ses niveaux de production et son image du fleuron de l'industrie algérienne», a précisé le document. M. Bedda a également insisté sur l'implication du partenaire social pour trouver «des solutions adéquates».

Constatant «une nette amélioration» dans le climat social au niveau du complexe, M. Bedda a exhorté les responsables de «veiller à la préservation de ce climat pour l'intérêt du complexe et

de toute l'industrie algérienne». Il a réitéré, dans ce contexte, la disponibilité de son département ministériel pour répondre «efficacement» à toutes les préoccupations des travailleurs et à combler «des insuffisances» constatées. M. Bedda a évoqué, en outre, l'aspect formation pour assurer la relève, devenue «indispensable» pour le développement du complexe, en raison de la déperdition et les départs à la retraite, en appelant à des recrutements sur base de «qualifications et compétences» avec une priorité aux jeunes de la région dans le respect de la réglementation.

Par ailleurs, M. Bedda a reçu des explications sur le fonctionnement du haut fourneau numéro deux, remis en service en mars dernier après une opération de réhabilitation.

Selon les responsables du complexe, la durée des pannes survenues dernièrement au niveau de ce fourneau estimée à «quelques heures», entre dans le cycle normal d'exploitation.

Dans ce cadre, il a été convenu d'entreprendre des actions concrètes, sous les orientations du ministre, à l'effet d'améliorer la communication sur les aspects techniques liées au fonctionnement du complexe. Les différentes parties prenantes à cette rencontre ont aussi exposé certains problèmes techniques et financiers qui influent négativement sur la production à l'instar de l'alimentation en eau, l'électricité, la qualité du minéral de

fer issu des mines de Boukhadra et d'El Ouenza (Tébessa). En réponse à ces préoccupations, M. Bedda a instruit les responsables d'El Hadjar de formaliser les besoins afin de saisir les autorités compétentes pour solutionner ces problèmes. S'agissant du volet financier, M. Bedda a demandé à ce que la deuxième phase du plan de développement du complexe soit revue et actualisée en prenant en compte les évolutions récentes, avec la prise en charge des aspects techniques.

Ainsi, pour permettre au complexe d'augmenter sa production et de réduire la facture d'importation de l'acier et de contribuer à la nouvelle dynamique que connaît le secteur, notamment dans le domaine de l'industrie mécanique, M. Bedda a instruit les responsables d'établir une feuille de route avec des actions ciblées et la soumettre pour approbation.

Déclic pour un changement réel

Par ailleurs, le syndicat de l'entreprise, a évoqué, dans un communiqué, une rencontre «unique en son genre», précisant que c'est la première réunion réservée au partenaire social mené par le secrétaire général du syndicat de l'entreprise et les cadres gestionnaires du complexe d'El Hadjar. Saluant les faits «très positifs» de cette réunion, le syndicat de l'entreprise a également qualifié cette rencontre de «déclic pour un changement réel» afin de réussir le défi «tant at-

tendu» et arriver à la sauvegarde du patrimoine de l'Etat, en incitant tous les travailleurs et les cadres fidèles à doubler leurs efforts et veiller sur leur gagne-pain. Enrichie par des orientations capitales, selon le syndicat, cette rencontre contribuera ainsi à la promotion du secteur de la sidérurgie, notamment le complexe d'El Hadjar et son rôle «fondamental» pour participer au redressement économique. «Le ministre prévoit et nous sollicite de revenir avec cette entreprise à sa propre et véritable place nationale et internationale, et de veiller avec rigueur sur l'entreprise en protégeant et préservant l'intérêt de l'Etat et des travailleurs», souligne le document.

A cet effet, le syndicat du complexe a salué la «bonne réflexion» du ministre pour l'amélioration des conditions sociales professionnelles des travailleurs «qui le méritent pour la continuité et la survie de cette entreprise qui est le symbole et le fleuron de l'industrie algérienne». En outre, le syndicat du complexe a rappelé que «grâce à la détermination et le labeur des travailleurs de l'Etat», et conformément au programme d'élaboration du Président, Abdelaziz Bouteflika, traduit par une enveloppe financière «très importante» au profit du complexe, l'ensemble des travailleurs sont «motivés» pour travailler davantage et réussir dans la totale stabilité qui règne depuis 2014 au complexe d'El Hadjar avec comme devise «stabilité et patriotisme».

TRANSPORT DE MARCHANDISES: Plus de 5 milliards de DA alloués au Fonds du Sud pour l'exercice 2017

Une enveloppe financière de 5,27 milliards DA a été allouée au Fonds de compensation des frais de transport dans le sud du pays au titre de l'exercice 2017, apprend-on auprès du directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Ait Abderrahmane.

Avec cette enveloppe globale, un montant de 3,635 milliards DA a été dégagé pour couvrir les besoins de 2017 dont une première tranche d'un montant de 1,635 milliard DA a été mobilisée pour couvrir les réalisations physiques et financières effectuées au titre du 1er semestre 2017 (mandatement et mise en œuvre de la procédure en cours avec la DFMG), détaille-t-il.

En outre, un montant de deux (2) milliards de DA a été dédié pour l'assainissement des dettes détenues par les opérateurs affiliés à ce fonds régional.

Par ailleurs, pour corriger les dysfonctionnements que connaît ce fonds, M. Ait Abderrahmane préconise la révision du dispositif réglementaire le régissant, l'assainissement des dettes cumulées dans le cadre du dispositif de ce compte spécial, la délimitation du périmètre d'approvisionnement, la révision de la liste des produits éligibles et du barème lequel est fixé actuellement à 3 DA la tonne kilométrique transportée pour l'inter-wilayas, et à une fourchette entre 1,8 DA et 9 DA, selon l'état des itinéraires, pour la tonne kilométrique transportée en intra-wilaya.

Il propose également la suspension du dispositif pour les wilayas dont le nombre d'adhérents et faible, voire nul (Nâama, El-Bayadh, El-Oued, Ouargla et Ghardaïa), la relance des inspections des services, la mise en place d'un dispositif pour l'évaluation des besoins réels et la révision de la convention du Fonds avec les adhérents.

Pour rappel, plusieurs anomalies ont été constatées dans le fonctionnement de ce Fonds créé en 1996.

En matière d'approvisionnement, il a été constaté que les produits transportés portent essentiellement sur la farine, la semoule, le sucre, l'huile et les légumes secs alors que la liste est plus large.

En effet, les produits éligibles au remboursement des frais de transport par ce Fonds se composent aussi des laits destinés à la consommation humaine (adultes et infantiles), la farine infantile, le café, le thé, le concentré de tomate, les blés dur et tendre, la poudre de lait, la levure, le riz, les pâtes alimentaires, les aliments de bétail, le savon de ménage et en poudre, la pomme de terre, les articles et fournitures scolaires, la presse écrite, le gaz butane, les médicaments, les matériaux de construction (rond à béton, bois et treillis soudé) et le gaz en vrac destiné à l'enfûtage.

L'autre constat relevé est que l'approvisionnement se fait parfois à partir de wilayas lointaines alors que des produits éligibles à ce dispositif sont disponibles dans des zones plus proches des régions concernées. Sur le plan de la gestion financière des dossiers de remboursement, il a aussi été constaté des lourdeurs dans l'examen des dossiers par les services du ministère des Finances, ainsi que des lenteurs dans la procédure administrative relative au virement de la dotation financière.

Actuellement, dix (10) wilayas sont concernées par ce dispositif: Adrar, Tamanrasset, Bechar, Illizi, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, Nâama, El Bayadh et Tindouf. En versant des compensations aux opérateurs activant dans l'approvisionnement de ces wilayas, le Fonds de compensation des frais de transport dans le sud du pays vise à préserver le pouvoir d'achat des citoyens résidant dans les régions du sud du pays pour les produits de première nécessité et de certains matériaux de construction de base, et à développer l'activité commerciale au niveau de ces régions.

ENTREPRISES:

Le délai du dépôt des comptes sociaux fixé au 31 juillet 2017

Le délai du dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2016 par les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale a été fixé au lundi 31 juillet 2017, a indiqué le Centre national du registre de commerce (CNRC) dans un communiqué. Le CNRC rappelle que

les sociétés concernées par cette procédure sont les Sociétés par action (SPA), les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les Sociétés à responsabilité limitée (SARL), les Sociétés en nom collectif (SNC) et les Sociétés en commandite simple

(SCS). Le Centre du registre de commerce «a mobilisé les moyens nécessaires pour faciliter aux opérateurs économiques l'opération de dépôt qui se fait au niveau de ses antennes locales, implantées au niveau des 48 wilayas», note-t-il. A ce titre, les guichets de l'ensemble de

ses antennes locales seront ouverts, exceptionnellement, au-delà des heures de travail réglementaires y compris durant les samedis 22 et 29 juillet 2017. Le CNRC précise, par ailleurs, que les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanc-

tions édictées par la législation en vigueur notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs. Pour rappel, le nombre global d'entreprises inscrites au registre de commerce s'élevait à 172.857 sociétés à la fin 2016 dont 16.202 nouvelles entités.

APS

ALGÉRIE-MALI: Volonté de hisser les échanges économiques au niveau des relations politiques

L'Algérie et le Mali ont affirmé hier à Alger leur volonté de hisser leurs échanges économiques au niveau des relations politiques, sachant que les échanges commerciaux ne dépassent pas actuellement les 1,06 million de dollars.

"Le niveau des échanges commerciaux est très faible et insignifiant entre les deux pays voisins, et en tant qu'opérateurs économiques, nous devrions hisser le niveau des échanges au niveau des relations politiques qui sont excellentes", a indiqué le président de la chambre du commerce et d'industrie de Titteri (Médéa), Abderrahmane Hadeif, lors d'une journée d'information sur les opportunités d'investissements au Mali organisée par la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci) en collaboration avec l'ambassade du Mali à Algérie.

Le montant des échanges commerciaux entre les deux pays est évalué à 1,06 million de dollars composés d'un (1) million de dollars d'exportations algériennes en médicaments, produits électroniques et alimentaires essentiellement, et de 60.000 dollars d'importations algériennes en produits alimentaires, a précisé M. Hadeif lors de cette journée d'information tenue

en présence de représentants de l'Ambassade du Mali et d'opérateurs économiques nationaux, ainsi que du représentant de la Banque africaine de développement en Algérie, M. Traore Boubacar Sidiki. Selon M. Hadeif, cette rencontre est une autre occasion pour examiner les opportunités de coopération et de partenariat économique, en citant les domaines énergétique, industriel et agricole.

La tenue de cette journée d'information sur l'économie malienne aura permis d'offrir une meilleure visibilité aux opérateurs économiques algériens et de connaître les possibilités d'investissements et de partenariat aussi bien en Algérie qu'au Mali, a-t-il avancé, tout en indiquant que des visites de délégations d'hommes d'affaires algériens au Mali étaient prévues prochainement pour connaître les opportunités d'investissements.

De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade du Mali,



M. Diallo Boubacar Biro, a fait part à la presse d'une volonté politique d'accompagner la dynamique qui caractérise les relations entre les deux pays et une volonté partagée par les opérateurs économiques algériens et maliens pour mettre en place des projets concrets.

Dans ce cadre, il a ajouté que le Mali offrait un grand nombre d'opportunités aux investisseurs avec un secteur privé dynamique et un cadre juridique qui offre des facilités notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie, en assurant que "L'Al-

gérie a sa place au Mali". Pour sa part, le deuxième secrétaire au niveau de l'ambassade du Mali, M. Demblee Drissa, a donné un aperçu sur l'économie malienne telles les potentialités en agriculture, le cheptel et en énergie solaire, rappelant que l'Algérie et le Mali sont liés par plusieurs accords et mémorandums de coopération.

Par ailleurs, il a fait savoir que l'Algérie serait l'invité d'honneur de la Foire internationale qu'abritera le Mali du 16 décembre 2017 au 2 janvier 2018.

CHANGES L'euro stable face au dollar dans un marché prudent



L'euro se stabilisait face au dollar hier, les cambistes optant pour une certaine prudence dans un marché sans grand élan à trois jours d'une réunion monétaire de la Banque centrale européenne (BCE).

L'euro valait 1,1467 dollar, contre 1,1470 dollar vendredi. La monnaie européenne perdait un peu de terrain face à la devise japonaise, à 128,95 yens pour un euro contre 129,07 yens vendredi soir. Le billet vert se stabilisait face à la devise japonaise, à 112,46 yens pour un dollar contre 112,53 yens vendredi. Dans l'ensemble, le dollar restait affaibli lundi.

Vendredi, sa «tendance baissière avait été accentuée» par la publication d'une série d'indicateurs plus faibles qu'attendu, a observé Lee Hardman, analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi UFG.

Les ventes au détail ont reculé en juin pour le deuxième mois d'affilée et de façon inattendue, et les prix à la consommation sont restés stables sur un mois, ne montant que de 1,6% sur un an en données corrigées des variations saisonnières, leur plus bas niveau en neuf mois et bien en dessous de la cible des 2% de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Ces données sur les prix «mettent à mal la vision optimiste de la Fed qui estime que la récente faiblesse de l'inflation n'est que temporaire», a souligné M. Hardman.

Les signes montrant que la reprise de l'économie américaine marque le pas pourraient pousser «la Fed à réduire son stimulus monétaire à un rythme plus lent qu'elle l'avait prévu», a commenté Fawad Razaqzada, analyste chez Forex.com.

Ainsi, les observateurs sont de plus en plus prudents vis-à-vis des perspectives monétaires de la Fed, une troisième hausse de ses taux d'intérêt avant la fin de l'année ne semblant plus chose faite. La hausse des taux de la Fed rend le billet vert plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs.

Tout report d'une telle action attendue par les marchés tend ainsi à peser sur le dollar. Et la publication lundi d'un nouvel indicateur décevant lestait le dollar: l'activité manufacturière dans la région de New York a ralenti son rythme de progression en juillet.

Mais pour Connor Campbell, analyste chez Spreadex, l'attention des investisseurs va se concentrer sur l'euro cette semaine. En effet, la BCE rendra une décision de politique monétaire jeudi et «les investisseurs seront curieux de voir si (le président de la BCE) Mario Draghi va chercher à tempérer le (récent) mouvement de hausse de l'euro ou le laisser s'envoler», a observé l'analyste.

Et comme la banque centrale devrait laisser ses taux d'intérêt inchangés, les investisseurs sont avides de détails sur la façon dont la BCE prévoit de réduire son programme de rachats d'actifs, a souligné Ipek Ozkardeskaya, analyste chez London Capital Group.

La livre britannique baissait face à l'euro, à 87,70 pence pour un euro, après avoir atteint en début d'échanges asiatiques 87,42 pence, son niveau le plus fort en un mois.

La livre baissait face au dollar à 1,3074 dollar pour une livre, après être montée en début d'échanges asiatiques à 1,3117 dollar, un nouveau sommet en 10 mois. La monnaie suisse montait face à l'euro, à 1,1020 franc pour un euro, ainsi que face au dollar, à 0,9610 franc pour un dollar. La devise chinoise s'appréciait face au billet vert, à 6,7695 yuans pour un dollar contre 6,7753 yuans vendredi. L'once d'or a fini à 1.229,85 dollars au fixing du matin, contre 1.230,30 dollars vendredi soir.

APS

MONDE ARABE-ASIE

Le Conseil de la nation prend part en Jordanie à deux réunions sur les objectifs du développement durable, la population et le développement

Le Conseil de la nation prendra part, du 18 au 20 juillet à Amman (Jordanie), au forum régional sur le renforcement des capacités de suivi du développement durable et à la réunion des parlementaires arabes et asiatiques sur la population et le développement, a indiqué lundi le Conseil de la nation dans un communiqué.

Le membre du Conseil de la nation, Abdelouahab Benzaim prend part mardi et mercredi prochain au forum régional sur le renforcement des capacités de suivi du développement durable, organisé par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en collaboration avec son bureau régional pour les Etats arabes et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ce Forum

visé à «passer en revue les conclusions de la conférence internationale sur la population et le développement dans les pays arabes (Déclaration du Caire 2013) et renforcer les objectifs prioritaires du développement durable y compris les indicateurs définis par la conférence internationale en les adaptant à l'échelle nationale». Il vise également à «étudier les dispositions et outils institutionnels pour réaliser les objectifs du développement durable définis lors de la conférence internationale sur la population et le développement et s'entendre sur un agenda et un plan d'action».

En sa qualité de vice-président du forum des parlementaires arabes sur la population et le développement, le membre du Conseil de la nation, Abdelmajid

Teguiche prend part à la réunion des parlementaires arabes et asiatiques sur la population et le développement qui se tiendra du 18 au 20 juillet en cours, organisée par le Fonds japonais pour la population en coordination avec le secrétariat général du forum des parlementaires arabes sur la population et le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population.

L'ordre du jour de cette réunion porte sur l'examen de plusieurs thèmes relatifs aux jeunes réfugiés, circulation interne des personnes et immigration, défis et réalisations dans le domaine de la comptabilité, transparence et bonne gouvernance ainsi que le rôle des parlementaires dans l'agenda 2030 pour le développement durable.

SELON L'ONU

Le tourisme favorise le commerce extérieur des pays les moins avancés

Le tourisme est «crucial» pour favoriser le commerce extérieur dans les pays les moins développés, étant à même d'apporter une forte contribution à leurs économies respectives, a indiqué l'ONU sur son site web.

«Le tourisme peut apporter une forte contribution aux économies des pays les moins avancés (PMA) où ce secteur est important pour leurs exportations», selon un rapport publié par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le Centre du commerce international (CCI) et le Cadre intégré renforcé (CIR), rapporté par l'ONU.

Selon ce rapport intitulé «Le tourisme pour le développement durable dans les pays

les moins avancés», le tourisme représente 7% de l'ensemble du commerce international et est de plus en plus pertinent pour la communauté commerciale. Le tourisme fait partie du commerce des services, représentant 30% du commerce mondial des services, dont l'importance est particulièrement vraie pour les PMA, où il représente 7% des exportations totales de biens et de services.

Selon la même source, ce taux s'élève à 10% pour les pays les moins avancés n'exportant pas de pétrole.

Dans ce contexte, le tourisme a été reconnu comme un secteur clé pour l'assistance technique liée au commerce dans les PMA, a-t-elle

fait savoir. «Pourtant, en dépit de la valeur du tourisme dans le domaine commercial, il est souvent difficile de diriger l'assistance technique liée au commerce vers ce secteur, car le tourisme et le commerce ont tendance à être sous la tutelle de ministères différents», notent l'OMT et ses partenaires, cités dans la publication. Or, souligne le rapport, les opérations réussies dans le domaine du tourisme nécessitent une forte collaboration entre les organismes gouvernementaux et les différents acteurs au niveau régional ou local.

«L'OMT et ses partenaires veulent faire connaître le rôle crucial du tourisme afin de s'assurer que ce secteur offre

sa capacité à créer les emplois et les revenus là où ils ont le plus nécessaires et pour ceux qui sont les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes», lit-on dans le même texte.

Par ailleurs, la publication du rapport coïncide avec l'Année internationale du tourisme durable pour le développement en 2017.

Dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD), l'Année internationale vise à soutenir une modification des politiques, des pratiques commerciales et du comportement des consommateurs vers un tourisme plus durable.

INFRASTRUCTURES

Baptisation de 90.000 rues et édifices l'échelle nationale depuis 2014

La Directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Hamrit Fatiha, a annoncé, dimanche à Sidi Bel Abbès, que 90.000 rues et édifices ont été touchés, à l'échelle nationale, par l'opération de baptisation, initiée 2014.

Présidant une rencontre au siège de la wilaya sur les applications informatiques destinées à la gestion des dénominations des rues et des édifices, Mme Hamrit a signalé que l'opération de baptisation des rues à l'échelle nationale a atteint un niveau appréciable déplorant toutefois un retard dans le domaine de numérisation des données relatives aux rues, aux habitations et aux édifices.

Dans ce cadre, elle a expliqué que certaines wilayas enregistrent un retard dans ce domaine du fait que tout le territoire national n'est pas couvert par des cartes numérisées. C'est un travail de longue haleine et qui nécessite du temps et un travail sur le terrain précis, a-t-elle précisé.

De son côté, la secrétaire générale de la daïra de Sidi Bel Abbès, Mme. Arbouz Karima, a indiqué à l'APS, en marge de cette rencontre, que la daïra du chef lieu de wilaya a atteint un taux de 99 PC en matière de baptisation de ses rues et de ses édifices.

Une délégation du ministère de tutelle se trouve à Sidi Bel-Abbès, depuis le 4 juillet, pour évaluer le travail accompli dans ce domaine à travers le territoire de la wilaya.

DISPOSITIF DE L'ANSEJ : Financement de 16 projets au premier semestre à Laghouat

Seize microprojets ont été financés au premier semestre de cette année à travers la wilaya de Laghouat, dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on appris auprès de cet organisme.

Ces microprojets sont versés dans les domaines notamment de l'agriculture (7 projets) et des services (4), le reste relevant des secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, de l'industrie et de l'artisanat, a-t-on indiqué.

Localisés dans différentes communes de la wilaya, ces projets, dont quatre (4) sont initiés par des femmes, ont généré une dizaine d'emplois, en plus de leurs promoteurs, a précisé la source.

L'agence a également procédé, durant la période précitée, au renouvellement de la convention avec l'Université Amar Thelidji, concernant la dynamisation de la Maison de l'entrepreneuriat, ainsi qu'à l'organisation de campagnes d'information sur les avantages du dispositif de l'ANSEJ.

La wilaya de Laghouat a enregistré de 1997 à fin 2016 le financement de 3.245 microprojets de jeunes dans divers segments d'activités, ayant généré 7.084 emplois, a-t-on fait savoir à l'antenne locale de l'ANSEJ.

APS

LOGEMENTS AADL DE TIZI-OUZOU : Livraison d'un premier quota de plus de 1000 unités, fin septembre 2017

Un premier quota de 1087 logements de la formule location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) inscrit sur le programme 2001/2002, sera livré fin septembre prochain, a-t-on appris, dimanche sur place lors d'une visite d'inspection du chantier par l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

L'entreprise turque Gurbag, réalisatrice de ces logements faisant partie d'un programme globale de 2000 unités en cours de réalisation sur le site de la ville nouvelle de Oued Fali, a toutefois conditionné la livraison de ce premier quota par la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) à l'intérieur et à l'extérieur de la cité.

Le président d'APW Mohamed Msela qui a présidé sur le chantier, une séance de travail en présence des directions concernées, dont celles de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, des ressources en eau et la société de distribution d'électricité et de gaz du centre (SDC), a insisté pour la livraison de ces logements avec les VRD achevés afin d'offrir aux bénéficiaires toutes les commodités nécessaires.

Cette préoccupation concernant les VRD notamment les aménagements d'énergie (gaz et électricité) et l'évacuation des eaux usées sont prises en charge, même si pour l'assainissement, une solution provisoire qui consiste en la mise en place d'un système de prétraitement a été arrêtée en attendant le raccordement de cette cité AADL à la future station d'épuration de Boukhalfa dont le projet a été inscrite, a-t-on indiqué lors de cette séance de travail.

Les 913 logements restants sur ce programme de 2000 logements seront livrés en mars 2018, a affirmé le représen-



tant de la même entreprise turque qui a également annoncé le démarrage des travaux de réalisation d'un autre programme de 1000 logements AADL retenu sur le même site de Oued Fali au début 2018, pour une livraison à la fin de la même année (2018).

Lors de cette visite de travail, le président d'APW a saisi l'occasion pour poser auprès du directeur local du logement et de l'AADL, le problème des souscripteurs au programme AADL dont les projets ne sont pas encore lancés faute de site pour les recevoir.

Selon les informations communiquées

lors de cette réunion par les deux responsables, des prospections de terrains ont été lancées par la wilaya notamment à Aghribs et Draa El Mizan afin de pouvoir implanter ces nouveaux logements, a-t-on expliqué.

M. Msela a indiqué à la presse que la Commission Urbanisme et habitat de l'APW a été chargée de suivre de près l'avancement de ce projet ainsi que des autres programmes de logement implantés sur le site de la ville nouvelle de Oued Fali, afin d'intervenir pour la levée des éventuelles contraintes qui retarderaient leurs livraisons dans les délais.

OUARGLA : 1.350 enfants et jeunes se rendent aux camps d'été sur le littoral

Un premier contingent d'estivants, fort de 1.350 enfants et jeunes, des deux sexes, issus des différentes communes de la wilaya d'Ouargla, a pris le départ ce week-end à destination des camps d'été sur les plages du Nord du pays, à l'initiative de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Au total 3.200 places, dont 2.000 dégagees par la DJS et 1.200 par le ministère de tutelle, ont été réservés cette année à des enfants de la tranche d'âge 6-14 ans, issus des 21 communes de la wilaya d'Ouargla, notamment ceux issus de familles nécessiteuses, a indiqué à l'APS le chef de service des activités sportives et culturelles à la DJS. Aïssa Benbrahim.

Ils bénéficient de séjours d'une quinzaine de jours dans les plages des wilayas de Jijel, Mostaganem, Oran, Bejaïa et Annaba ainsi qu'au village



africain de Sidi-Fredj (Alger), a-t-il précisé en signalant que les estivants seront accueillis, outre des camps d'été appropriés, au niveau d'établissements éducatifs dotés d'équipements et conditions d'hébergement nécessaires. Selon le même responsable, les meilleurs élèves ayant obtenu leurs diplômes de fin d'année auront également leur part de ces places d'estivants,

grâce à un programme de coordination établi avec la direction de l'éducation nationale, et dont la DJS prend en charge le transport, l'hébergement et la restauration.

Quelque 600 jeunes, âgés entre 16 et 35 ans, devront, eux aussi, bénéficier de camps d'été sur les plages de Jijel, Bejaïa, Alger et Oran, en vertu d'opérations de jumelage et d'échanges de jeunes.

Étalées entre le début juillet et la fin août, ces vacances seront mises à profit par les enfants et jeunes des régions du Sud pour apprécier la beauté et les bienfaits de la mer et des lieux de villégiature, en l'absence de structures et moyens de loisirs et de détente dans la wilaya d'Ouargla.

La DJS rappelle, par ailleurs, que des démarches sont entreprises, en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, pour dégager des assiettes foncières à travers les villes côtières pour des projets d'aménagement de camps d'été permanents pour les enfants de la wilaya d'Ouargla.

Une première tranche de 50 millions DA a été déagée pour le lancement de cette opération qui entre dans le cadre d'un plan national Sud-Nord, en application aux instructions des hautes instances du pays, a-t-on fait savoir.

BORDJ BOU-ARRERIDJ Des piscines hors sol mises à la disposition des jeunes

Des piscines hors sol démontables ont été acquises au profit des jeunes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj à l'occasion de la saison estivale, a indiqué dimanche le directeur de l'office des établissements de jeunes (ODEJ), M. Mehdi Saadoun.

Ces piscines de 8x4 mètres et un fond d'un (1) mètre ont été déjà mises en service, a souligné le même responsable à l'APS, précisant que ces nouvelles acquisitions sont pratiques

et faciles à installer et à remplir d'eau.

Le même responsable a détaillé que ces piscines ont été installées à la place Kalaâ, au complexe sportif Ben Hala Ali, à la maison de jeunes Khelifi Taher et le complexe de proximité de 1008 logements au chef-lieu de wilaya en attendant la généralisation de cette initiative à travers les daïras de la capitale des Biban. Cette «solution de rechange» constitue une occasion pour les jeunes et les

enfants en particulier pour s'initier à la natation conformément aux conditions de sécurité requises d'autant que ces piscines sont encadrées par des agents spécialisés, a-t-on encore noté.

L'initiative qui offre des moments de détente et de relaxation a connu un engouement remarquable des jeunes et a été appréciée par les parents qui accompagnaient leurs enfants.

GHARDAÏA : 424 victimes de piqûres de scorpion dont un décès durant les cinq premiers mois de l'année

Un nourrisson de six mois a succombé à l'inoculation du venin du scorpion parmi les 424 personnes victimes de piqûres de scorpion, durant les cinq premiers mois de l'année courant, à travers la wilaya de Gharadaïa, a appris l'APS auprès de la direction locale de la Santé et de la population (DSP).

Le cas du nourrisson décédé a été enregistré dans la wilaya déléguée d'El-Menea ou la victime, piquée accidentellement, l'a été à l'insu de ses parents et n'a pas été conduite vers un centre de santé à temps, a-t-on expliqué.

La commune de Guerrara détient toujours le triste record des piqûres de scorpions avec 124 cas, suivie des communes de Gharadaïa (99), Méthili (58), El-Menea (41), Bounoura (40) et Berriane (29), révèlent les statistiques de la DSP de Gharadaïa.

L'envenimation par la piqûre du scorpion constitue la première cause des cas d'intoxication et d'empoisonnement dans la wilaya de Gharadaïa, un état de fait qui a nécessité des campagnes de sensibilisation récurrentes



pour lutter contre ce fléau qui endeuille annuellement des familles, particulièrement en période estivale, a souligné le DSP, Ameur Benaïssa.

De bons réflexes peuvent sauver de nombreuses vies, estime M. Benaïssa en insistant sur la nécessité de se rapprocher des structures de santé de proximité qui

disposent d'antidote sérum (anti-scorpions) au plus tôt après la piqure mais aussi sur l'intensification de la lutte contre l'insalubrité pour faire face à ce phénomène fréquent en été.

La problématique des piqûres de scorpions ne concerne pas uniquement le secteur de la Santé, mais implique la conjugaison des efforts et la coordination entre les services d'hygiène et environnement en impliquant les communes et les acteurs de la société civile, a souligné le DSP.

Deux décès des suites d'envenimation dues aux scorpions avaient été enregistrés l'année dernière à travers la wilaya de Gharadaïa, sur 2.348 cas de piqûres signalés, selon la même source.

SÛRETÉ NATIONALE: Plusieurs bandes criminelles démantelées et d'importantes quantités de drogue saisies

Les services de sécurité ont arrêté plusieurs individus impliqués dans divers crimes et délits et saisi d'importantes quantités de drogue et de produits prohibés à travers plusieurs régions du territoire national, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les services de Sûreté d'Alger ont démantelé une bande criminelle composée de trois (03) individus, arrêtés pour homicide avec préméditation.

L'affaire a débuté avec la découverte, au 2ème jour de l'Aïd, du cadavre d'un homme ligoté et étranglé à l'aide d'un ruban adhésif en bord de route du côté de Kheraïcia à Douéra.

L'exploitation de tous les indices et preuves collectés sur la scène du crime

et les investigations approfondies se sont soldées par l'arrestation des trois auteurs de ce crime et leur présentation devant le procureur de la République, territorialement compétent, qui a ordonné leur mise en détention préventive.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes, les services de sûreté de Tizi Ouzou ont démantelé un réseau de trafiquants de drogue et de psychotropes qui acheminaient ces produits à partir de la wilaya d'Oran vers plusieurs autres wilayas via Tizi Ouzou.

Cette opération s'est soldée par la saisie de 47,3 kilogrammes de kif traité, 6 véhicules utilitaires et 11 téléphones portables (anciens modèles). L'opération a en outre permis de mettre la main sur

13 personnes impliquées dont une de nationalité étrangère, tandis que deux autres sont en fuite.

Les forces de police relevant de la wilaya de Skikda, ont saisi pour leur part une quantité importante de corail brut (14,5 kg) destiné à la contrebande.

Agissant sur informations faisant état que des individus s'apprêtaient à préparer du corail brut à la contrebande, les éléments de la police ont intensifié leurs investigations et ont arrêté les suspects, en possession d'importantes quantités de ce produit.

Les forces de police de la wilaya d'Oran, ont démantelé, quant à eux, une bande criminelle composée de 7 individus spécialisés dans le vol et cambriolage.

MÉDÉA 741 hectares de couvert végétal ravagés dans 18 incendies

Une superficie totale de 741 hectares de couvert végétal a été ravagée par les flammes, dans dix-huit incendies recensés par la protection civile de Médéa, entre le 11 et 15 juillet courant, et maîtrisés, depuis, grâce au déploiement d'importants moyens humains et matériels, a-t-on appris dimanche auprès de cette structure. Treize communes ont été touchées par ces incendies, occasionnant des pertes considérables, notamment dans la commune de Médéa ou 310 hectares de couvert végétal ont été détruits suite aux violent incendies qui se sont déclarés à Sidi-ali et Sidi-Amer), périphérie nord du chef-lieu, a indiqué la même source. Celle-ci fait état de dégâts similaires dans la commune de Baata ou une superficie de 300 hectares de plantations sylvo-cultures a été réduite en cendre, suite à un incendie qui s'est déclaré, jeudi passé dans cette région montagneuse du nord-est de Médéa. Ce dernier incendie a été maîtrisé après plus de deux jours et demi d'efforts, alors qu'il aura fallu près de 72 heures aux équipes de lutte anti-incendie de la protection civile et des forêts pour circonscrire les deux foyers qui se sont déclarés à Sidi-ali et Sidi-Amer, a-t-on expliqué. La protection civile déplore, en outre, la destruction de 1270 arbres fruitiers et rustiques, ainsi que pas moins de 849 bottes de pailles et divers équipements agricoles, lors de ces incendies.

EL-TARF: 2 personnes mortes noyées sur des plages non surveillées

Deux (2) personnes ont perdu la vie par noyade, une (1) autre est portée disparue et deux (2) autres ont été secourues d'une mort certaine, dans la journée de samedi, sur des plages non gardées de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la protection civile. La première victime, D. Nadjir, 51 ans, originaire de Meskiana, dans la wilaya d'Oum Bouaghi, a perdu la vie en s'aventurant sur une plage non surveillée, située à la plage 5 juillet, dans la commune d'El Chatt tandis que la seconde victime, A. Toufik, 34 ans, issu de la ville de Berriane, a été repêché au niveau de la plage non gardée El Djazira, située dans la commune de Berriane, a ajouté la même source.

Les services de la protection civile, qui ont enregistré, durant la même journée, la disparition en mer d'un quadragénaire, K.H.S, originaire de la daïra de Boutheldja, sont intervenus également pour porter secours à deux autres baigneurs ayant failli perdre la vie par noyade après avoir pris le risque de se baigner alors que la mer était fortement agitée.

La première victime, A. Mohamed, 30

ans, de Berriane, a eu la vie sauve grâce à l'intervention des plongeurs de la protection civile qui l'ont secouru au niveau de la plage non gardée El Djazira alors que la seconde victime, S. Sofiane, 36 ans, qui s'était hasardée sur une plage non surveillée située entre l'embouchure et la plage Verges, a été sauvée in extremis par trois plongeurs de la protection civile, a-t-on détaillé.

Ce baigneur se trouvait sur une planche de surf, à environ un mille marin de la rive lorsque l'alerte fut donnée, a-t-on indiqué en rappelant, par ailleurs, que pas moins de six (06) baigneurs ont péri par noyade depuis l'ouverture officielle de la saison estivale 2017 à El Tarf. Les six cas de décès par noyade ont été enregistrés sur des plages non surveillées, a ajouté la même source, en signalant que des recherches se poursuivent encore pour tenter de retrouver le corps d'une première victime, A. Naim, 44 ans, portée disparue, à El Kala, depuis plus de deux semaines et insistant sur la nécessité du respect des consignes de baignade pour les estivants qui affluent en grand nombre vers les plages d'El Tarf.

LUNDI À 05H37 Une secousse tellurique de 3,5 à Beni Saf (Aïn Témouchent)

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 05h37 à Beni Saf dans la wilaya d'Aïn Témouchent, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 60 km au nord-ouest de Beni-Saf, a précisé la même source.

MÉDÉA : Incendie sur une base de vie d'une entreprise chinoise à Berrouaghia, d'importants dégâts enregistrés

D'importants dégâts ont été enregistrés suite à un incendie qui s'est déclaré vers 21h05 dimanche soir au niveau de la base de vie de la société chinoise, sise à Cherata, commune de Berrouaghia, qui est chargée du projet de dédoublement de l'axe Chiffa-Berrouaghia (RN N 1), a-t-on appris lundi auprès de la Protection civile. Deux dortoirs et deux magasins de matériels ont été complètement détruits lors de cet incendie, dont l'origine reste inconnue pour l'instant, a-t-on indiqué, faisant également état d'une quinzaine de pompes d'eau et d'équipement de pompage de ciment détruits.

Plusieurs équipes d'intervention ont été dépêchées sur le lieu du sinistre qui a été maîtrisé au bout d'une heure et 50 minutes d'intenses efforts, a signalé la Protection civile, précisant qu'aucun blessé n'a été déploré.

LAGHOuat : Cinq morts et deux blessés dans un accident de la circulation près de Gueltet Sidi-Saâd

Cinq (5) personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu lundi sur la RN-23 près de la commune de Gueltet de Sidi-Saâd (Laghout), a-t-on appris auprès de la protection civile.

Un camion frigorifique est entré en collision avec une camionnette roulant dans le sens opposé, entraînant la mort de cinq de leurs occupants (6 à 50 ans) et des blessures à deux autres (3 et 38 ans), a précisé à l'APS le capitaine Zoheir Hefnaoui.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier d'Alfou, établissement vers lequel ont également été évacués les blessés, a-t-il ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

APS

CHINE

18 morts et 18 disparus suite à des inondations dans le nord-est



Dix-huit personnes sont mortes et 18 autres sont portées disparues après des inondations dans la ville de Jilin, dans le nord-est de la Chine, ont annoncé hier les autorités locales. De fortes pluies se sont abattues jeudi et vendredi dans le centre et l'est de la province du Jilin et provoqué des inondations dans la plus grande partie de la province. La ville de Jilin a connu d'importantes inondations et

plus de 110.000 personnes ont été évacuées, selon le bureau du contrôle des inondations et de la lutte contre la sécheresse de la ville, cité par l'agence Chine-Nouvelle.

Des équipes de recherche et de secours composées de 32.360 personnes ont été déployées dans la ville pour dégager la boue et les débris, réparer les ponts et les réseaux de télécommunications et d'électricité.

Un homme armé d'un couteau tue 2 personnes et en blesse 9 autres dans le sud du pays

Un homme armé d'un couteau a tué deux personnes et blessé neuf autres dimanche soir dans un supermarché à Shenzhen, dans le sud de la Chine, a annoncé la police lo-

cale. Le suspect, âgé de 30 ans et surnommé Jiang, a frappé ses victimes avec un couteau de cuisine dans un magasin Wal-Mart dans l'arrondissement de Bao'an à 21h00 envi-

ron (heure locale), a indiqué la police de Shenzhen.

L'auteur de l'attaque a été arrêté et les blessés ont été transportés à l'hôpital. La police a ouvert une enquête.

INDE:

15 morts dans des inondations dans l'Etat de Gujarat



Quinze personnes sont mortes en trois jours dans l'Etat indien du Gujarat (ouest) en raison des raisons des pluies de mousson torrentielles et des inondations qui se sont abattues sur la région, ont annoncé lundi des officiels.

«Le bilan des pluies de mousson torrentielles et des inondations est passé à au moins 15 morts ces trois derniers jours dans

l'Etat indien du Gujarat (ouest)», ont-ils indiqué.

Les pluies ont paralysé la vie quotidienne dans plusieurs parties de cette région péninsulaire qui couvre environ un tiers du Gujarat depuis vendredi soir. Les districts les plus touchés sont Rajkot, Morbi, Surendranagar et Jamnagar.

Les pluies de mousson ont déjà recouvert des routes et submergé

des zones.

Plus de 2.000 personnes ont été évacuées des terres basses dans cette région et transportées vers des lieux sécurisés, ont ajouté les officiels.

Le réseau ferroviaire et plusieurs autoroutes ont été coupés par ces inondations, entravant la circulation. L'électricité a été coupée dans plus de 100 villages, selon des médias.

APS

INCENDIES DANS L'OUEST CANADIEN:

37.000 personnes déplacées

Les incendies qui ravagent le centre de la province de Colombie Britannique dans l'ouest canadien ont provoqué de nouvelles évacuations ce weekend, portant à environ 37.000 le nombre de personnes ayant dû fuir leur domicile depuis le début de la crise, il y a plus d'une semaine.

La progression des flammes, attisées par de forts vents, a contraint les autorités à prendre de nouvelles mesures d'évacuation, dont la principale concerne la ville de Williams Lake, qui compte quelque 11.000 habitants.

Les ordres d'évacuation, annoncés samedi soir, concernent quelque 24.000 personnes dans la région, selon la chaîne publique CBC. Les évacués se sont rendus en majorité dans la ville de Kamloops, au sud de Williams Lake,



qui commençait à peiner à les accueillir.

Le ministre des transports de la province Todd Stone a estimé, au cours d'un point de presse dimanche, à entre 36.000 et 37.000 le nombre de personnes ayant dû quitter leur domicile, depuis que la province a décrété l'état d'urgence, le 7 juillet, en raison des nombreux incendies qui se sont déclarés à cause de la chaleur et du temps sec.

Selon les indications données

par les autorités locales, quelque 162 foyers étaient encore actifs dimanche, dont une quinzaine menacent des communautés. Quelque 3.000 pompiers, dont 415 viennent d'autres provinces, étaient engagés dans la lutte contre le feu.

Un hélicoptère s'est écrasé samedi en combattant le feu. Le pilote qui était seul à bord, a été blessé et hospitalisé, a précisé une porte-parole du service des incendies, Navi Saini.

CAMEROUN:

34 disparus après le naufrage d'un navire de l'armée

Trente-quatre militaires camerounais sont portés disparus après le naufrage d'un navire de l'armée dimanche, a indiqué le ministre camerounais de la Défense Joseph Beti Assomo, dans un communiqué diffusé dans la nuit de dimanche à lundi. «Trente-quatre personnels sont jusqu'à présent portés disparus» après le naufrage d'un «bateau logistique du Bataillon d'intervention rapide (BIR)», explique le communiqué. Le navire avait à son bord 37 personnes, y compris l'équipage, et se rendait à Bakassi «pour un ravitaillement».



Les recherches ont été lancées et «trois soldats ont pu être secourus, mais le bateau semble avoir coulé au fond des eaux», indique

le ministre. Il «a chaviré en mer au large de Debumsha (sud-ouest) le 16 juillet 2017 vers 6h00», continue le texte : «les circonstances de cet acci-

dent ne sont pas encore élucidées, mais les premières informations font état d'une mer qui s'est brusquement agitée».

Une commission d'enquête a été créée et une cellule de crise a été mise en place. Le BIR, unité d'élite de l'armée camerounaise, est en première ligne dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram dans la région camerounaise de l'Extrême-Nord. Le Bataillon d'intervention rapide a notamment contribué à sécuriser la péninsule de Bakassi, théâtre par le passé de prises d'otages.

USA:

Une crue soudaine tue huit personnes dans l'Arizona

Huit personnes ont été tuées samedi suite à une crue soudaine dans le trou d'eau de Cold Springs, au nord de Payson, dans l'Etat américain de l'Arizona (ouest), ont rapporté dimanche soir des médias locaux.

Une grande quantité d'eau encombrée de débris s'est déversée dans la rivière East Verde, tuant au moins huit personnes samedi après-midi, deux autres étant encore portées disparues et présumées mortes. Les autorités locales ont expliqué que 14 personnes étaient en train de nager dans la région lorsqu'elles ont été balayées par la crue soudaine, causée par de fortes pluies. Le groupe était composé d'adultes et d'enfants, il pourrait s'agir d'une famille ou d'amis proches. Les victimes sont âgées de



24 mois à 60 ans, selon le bureau du shérif du comté de Gila.

Les secouristes ont sauvé quatre personnes samedi dans le trou d'eau de Cold Springs, dont un homme s'agrippant à un bébé. Les

secouristes recherchent encore les deux personnes portées disparues. Toutefois, des responsables locaux ont déclaré qu'ils ne s'attendaient pas à trouver d'autres survivants.

ÉQUATEUR: 14 morts et 26 blessés dans un accident d'autobus



Quatorze personnes ont été tuées et vingt-six autres blessées dans un accident d'autobus survenu dans la nuit de samedi à dimanche dans le centre de

l'Équateur, selon les services de secours. L'autobus, qui reliait Quito à La Mana (centre), est sorti de la route et s'est renversé, a-t-on précisé de même source.

CANADA: Les incendies provoquent de nouvelles évacuations en Colombie-Britannique



Des milliers de personnes ont dû être évacuées pendant le week-end dans l'ouest du Canada, où de forts vents ont attisé les incendies qui ravagent le centre de la Colombie-Britannique depuis plus d'une semaine.

La progression des flammes a contraint les autorités à prendre de nouvelles mesures d'évacuation, dont la principale concerne la ville de Williams Lake qui compte quelque 11.000 habitants. Les ordres d'évacuation, annoncés samedi soir, concernent quelque 24.000 personnes dans la région, et les autorités estiment qu'environ 60% ont déjà quitté leurs domiciles, rapporte

dimanche la chaîne publique CBC. Les évacués sont accueillis dans la ville de Kamloops, au sud de Williams Lake.

Avant les nouvelles mesures d'évacuation, les autorités estimaient à plus de 17.000 le nombre de personnes chassées de chez elles, depuis que la province a décrété l'état d'urgence, le 7 juillet, en raison des nombreux incendies qui se sont déclarés à cause de la chaleur et du temps sec.

Quelque 161 foyers d'incendie étaient encore actifs dimanche, a indiqué une porte-parole du service des incendies de Colombie-Britannique, Navi Saini.

PORTUGAL Crash d'un hélicoptère de lutte contre les feux de forêt

Un hélicoptère affecté à la lutte contre les feux de forêt à Alijo, dans le district de Vila Real, dans le nord du Portugal, s'est écrasé dimanche après-midi, mais le pilote s'en est tiré sain et sauf, a rapporté l'agence de presse portugaise Lusa.

Alvaro Ribeiro, chef des opérations de secours du district de Vila Real, à quelque 400 km au nord-est de Lisbonne, a confirmé que l'hélicoptère s'était écrasé en pro-



cédant à des essais de remplissage au-dessus d'un barrage, avant une opération de lutte contre les incendies.

Selon l'Autorité nationale de la Pro-

tection civile, quelques 150 pompiers et 40 véhicules en tous genres ont été déployés pour lutter contre les feux de forêt qui ont éclaté dimanche.

G-B

Plus de 400 attaques à l'acide en six mois au premier semestre 2017

Plus de 400 attaques à l'acide ont été enregistrées au premier semestre 2017 en Grande-Bretagne, a indiqué la Secrétaire britannique de l'Intérieur Amber Rudd, annonçant de nouvelles mesures pour faire face à la fréquence croissante des attaques à l'acide.

Cette annonce fait suite à une série de cinq attaques survenues en moins de 90 minutes la semaine dernière à Londres. Deux adolescents ont été arrêtés après ces attaques, et l'un d'entre eux, âgé de plus de 16 ans, a été inculpé pour délit pénal.

Les victimes et les survivants de ce type d'attaques seront au cœur de la nouvelle stratégie mise au point par le gouvernement pour lutter contre ce problème, a déclaré Mme Rudd.

Ces mesures interviennent alors que le Conseil national des chefs de police (NPCC) a montré que plus de 400 attaques aux substances acides ou corrosives avaient eu lieu dans les six mois précédant avril 2017 dans les districts de police d'Angleterre et du Pays de Galles. Dans la plupart de ces attaques, les substances utilisées étaient de l'acide, de l'ammoniaque ou de l'eau de Javel.

Les nouvelles mesures proposées seront détaillées lundi à la Chambre des Communes par Sarah Newton, ministre au Crime, à la Protection et à la Vulnérabilité. Au cours du débat, le député travailliste Stephen Timms devrait appeler à requalifier le transport d'acide en crime, au même titre que le port d'un couteau.

«Il est vital que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher avant tout ces attaques révoltantes de se produire. Nous devons également garantir que la police et les autres services d'urgence soient en mesure d'y répondre de manière aussi efficace que possible, que les peines prononcées reflètent la gravité du délit, et que les victimes reçoivent le soutien immédiat dont elles ont besoin», a déclaré Mme Rudd. Dans le cadre de ce programme, les directives du Service des Poursuites judiciaires de la Couronne (CPS) à l'intention des procureurs seront revues afin de reclasser l'acide et les autres substances corrosives dans la catégorie des armes dangereuses. De nouvelles directives seront également données aux policiers pour empêcher ces attaques, notamment en fouillant les assaillants présumés à la recherche de ce type de substances. Un travail supplémentaire aura également lieu auprès des vendeurs afin de s'entendre sur des mesures susceptibles d'encadrer les ventes d'acides et de substances nocives.

Le Bureau de l'Intérieur a déclaré que ces mesures s'intégreront dans une révision de grande envergure des procédures de maintien de l'ordre et d'application de la justice, des lois en vigueur, de l'accès aux produits toxiques et du soutien aux victimes.

«La police a été confrontée à un certain nombre d'affaires très médiatisées au cours des derniers mois, et nous continuons à collecter des données en provenance des forces de police d'Angleterre et du Pays de Galles pour mieux comprendre l'ampleur et l'étendue de ces attaques, et pour développer notre capacité à soutenir et à protéger les victimes», a déclaré dimanche l'adjointe au chef de la police Rachel Kearton, porte-parole nationale de la police pour les attaques à l'acide.

APS

ÉGYPTE Un mort et des blessés lors d'un raid pour déloger des squatteurs au Caire



Une personne a été tuée et des dizaines d'autres blessées dimanche au Caire dans des heurts survenus lorsque les forces de sécurité ont voulu déloger des squatteurs, ont indiqué des sources officielles et des témoins.

Une importante force s'est rendue dimanche dans l'île de Warraq, sur le Nil, où elle a été accueillie par «certains squatteurs qui (...) ont protesté» contre la mise en œuvre de 700 ordres d'expulsion, a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Les protestataires ont riposté en jetant notamment des pierres sur les policiers qui leur ont lancé en retour du gaz lacrymogène, a-t-on ajouté de même source. Un homme a été tué et 19 personnes blessées dans les heurts, selon un communiqué du ministère de la Santé. Ces blessés sont des squatteurs selon la police.

Le ministère de l'Intérieur a par ailleurs indiqué que 31 policiers et personnes qui évacuaient les squatteurs avaient été blessés. Selon lui, 10 squatteurs ont été en outre arrêtés.

NIGERIA: 9 morts dans l'explosion d'un réservoir de gaz dans le Sud-Est

Au moins neuf personnes ont été tuées dimanche dans l'explosion d'un réservoir sur un complexe gazier à Calabar, dans le sud-est du Nigeria, a annoncé la police de l'Etat de Cross River.

«Jusque-là neuf décès ont été confirmés et de nombreuses autres personnes ayant subi différentes brûlures sont actuellement soignées dans l'un des hôpitaux de la ville», a déclaré à la presse le chef de la police de

Cross River, Hafiz Inuwa.

«Le responsable du dépôt doit nous expliquer ce qui a provoqué l'explosion» survenue tôt dimanche matin sur une installation gazière appartenant à la compagnie nigérienne Linc Oil and Gas, a indiqué le responsable, ajoutant: «Nous n'avons pas encore été informés sur ce qui a causé le départ du feu (...) L'enquête révélera plus tard ce qui a réellement conduit à l'explosion».

ESPAGNE: 33 blessés dans un accident de montagnes russes

Au moins 33 personnes ont été légèrement blessées dimanche à Madrid dans une collision entre deux trains sur des montagnes russes, dans l'un des plus anciens parcs d'attractions espagnol, selon les secours.

Un train se trouvait au départ de l'attraction, sur le point de démarrer, lorsqu'un autre, qui venait juste de terminer une boucle, ne s'est pas arrêté et a percuté l'arrière du premier, au «Parque de Atrac-



ciones» de Madrid, a détaillé un porte-parole des secours.

Sur les 33 blessés, 27 ont été transportés à l'hôpital pour des examens, selon un porte-parole des secours. Les blessures étaient surtout des contusions et des chocs, a-t-il

ajouté. La police et le personnel du parc enquêtent sur les causes de l'accident. Ouvert en 1969, le Parque de Atracciones de Madrid s'étend sur plus de 20 hectares dans la Casa del Campo, le principal parc de la capitale.

Les troubles du sommeil liés aux maladies cardiaques

Tourner en rond dans son lit, se réveiller en pleine nuit et ne pas réussir à sombrer dans un sommeil réparateur seraient des facteurs de risque de maladies cardiaques.

L'insomnie est associée à un risque accru de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *European Journal of Preventive Cardiology*.

Les chercheurs de la China Medical University (Shenyang, Chine) ont réalisé une méta-analyse et étudié les données de 15 études portant sur 660 participants suivis entre 3 et 30 ans. Au cours de cette recherche, ils ont constaté 11 702 événements cardiaques indésirables.

Les résultats de cette étude ont montré des associations significatives entre la difficulté à initier le sommeil, les complications à dormir et une nuit non réparatrice et le risque de maladie cardiaque et d'accident vasculaire cérébral. Les risques sont accrus de 27%, 11% et 18% respectivement, par rapport à ceux qui ne connaissent pas ces symptômes d'insomnie. Il n'y avait pas d'association entre le réveil tôt le matin et les événements indésirables.

Les mécanismes sous-jacents de ces liens ne sont pas complètement compris. Des études antérieures ont montré que l'insomnie peut modifier le métabolisme, augmenter la pression artérielle et élever les niveaux de cytokines (sorte d'hormones) pro-inflammatoires et inflammatoires, qui sont tous des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires et d'AVC.

LES FEMMES LÉGÈREMENT PLUS TOUCHÉES QUE LES HOMMES

Les chercheurs ont aussi observé que les femmes insomniaques avaient un risque légèrement plus élevé d'événements cardiovasculaires et accidents vasculaires cérébraux que les hommes, en particulier pour le sommeil non réparateur, mais la différence entre les deux

sexes n'est pas statistiquement significative.

« Les troubles du sommeil sont fréquents dans la population générale et la

santé du sommeil devrait être inclus dans l'évaluation des risques cliniques. Il est nécessaire de sensibiliser le public aux symptômes de l'insomnie et les risques

potentiels, afin que les personnes ayant ce type de problèmes soient encouragées à rechercher des solutions », conclut Mlle He, auteure de l'étude.



Les cheveux blancs, source de problèmes cardiaques ?

Le blanchiment des cheveux serait un signe de risque de maladies cardiaques. Il pourrait signifier une mauvaise santé des artères.

Dans les contes, les cheveux blancs sont parfois vus comme source de sagesse, mais dans la vraie vie, il faudrait plutôt s'en inquiéter. Des chercheurs de la Société Européenne de Cardiologie ont étudié le lien entre les cheveux blancs et les maladies cardiaques ou coronariennes (atteignant les artères). L'âge est un facteur de risque connu de ces maladies, et souvent la cause du blanchiment des cheveux, mais ce phénomène seul a aussi son influence sur la santé cardiaque.

L'athérosclérose (dépot de graisse dans les artères) et l'éclaircissement des cheveux partagent en fait les mêmes mécanismes : un processus de réparation de l'ADN dégradé, le stress oxydatif, l'inflammation, des changements hormonaux ou encore le vieillissement des cellules. Les chercheurs ont donc voulu savoir si les cheveux blancs pouvaient être un signe de risque de maladies cardiaques.



Pour leur étude présentée au Congrès Europrevent 2017, les scientifiques ont convié 545 hommes adultes. Ils les ont classés en cinq groupes selon le pourcentage de cheveux de couleur ou blancs, d'une chevelure complètement colorée (grade 1) à des cheveux totalement blancs (grade 5). Les participants ont ensuite passé une tomodynamométrie pour évaluer la présence ou l'absence de maladies coronariennes. L'étude a pris en compte les autres facteurs qui peuvent jouer sur l'apparition de ces maladies : l'hypertension, le diabète, le tabagisme, les problèmes de cholestérol, ou encore les antécédents familiaux. Les scientifiques ont ainsi pu isoler l'incidence exacte des cheveux blancs : à partir du troisième grade (autant de cheveux blancs que de cheveux encore colorés), le risque est augmenté.

Au vu de ces données, les scientifiques estiment que les personnes aux cheveux blanchissants devraient pratiquer des examens cardiaques réguliers, même s'ils ne ressentent pas de symptômes.

Prendre un petit déjeuner et dîner tôt pour lutter contre les maladies cardiovasculaires

Les bonnes habitudes alimentaires et la fréquence des repas favorisent un mode de vie plus sain et permettent de réduire le risque de maladies cardiaques, le diabète et les accidents vasculaires cérébraux.

Quand et à quelle fréquence ce que les individus mangent peuvent affecter leurs facteurs de risque de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral ? La réponse : prendre trois repas équilibrés à l'heure régulière permettrait d'éviter la consommation d'encas peu équilibrés et réduirait les risques de maladies cardiaques, de diabète et d'accidents vasculaires cérébraux, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Circulation*.

«Le rythme des repas peut affecter la santé en raison de son impact sur l'horloge interne du corps», explique Marie-Pierre St-Onge, professeure agrégée de médecine nutritionnelle à l'Université Columbia de New York aux États-Unis.

Dans cette étude, le petit déjeuner est décrit comme le « repas le plus important de la journée ». Pourtant 30% des adultes américains sautent ce repas. Cette baisse de la consommation de petit déjeuner a été associée à une augmentation de l'obésité et serait liée à un risque accru de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2 et de maladies chroniques. En effet, ne pas commencer la journée par un petit-déjeuner équilibré favorise les grignotages gras et sucrés.

De la même manière, les chercheurs ont conclu que l'heure des repas et leur fréquence sont tout aussi importantes que le contenu de nos assiettes. Les modes de vie alimentaires sont en effet liés à des facteurs de risques et marqueurs biologiques tels que l'hypertension artérielle, l'obésité et la résistance à l'insuline. Cette méta-analyse a aussi permis d'observer que dîner tôt serait meilleur pour notre santé.

Sommeil : le sport aide à mieux dormir

Les personnes qui font de l'exercice même modérément déclarent avoir un meilleur sommeil que celles qui ne font pas de sport du tout.

Les personnes sportives et dynamiques dorment mieux que les autres. C'est ce qui ressort d'un sondage mené auprès de 1 000 adultes américains âgés de 23 à 60 ans. Sur ce panel, 30 % des participants ont déclaré pratiquer de l'exercice à un niveau léger type marche ; 25 % font de l'exercice à un niveau modéré type levée de poids et yoga ; 18 % en font à un niveau intensif type course, natation, cyclisme. Enfin 9% du panel était inactif, ne faisant pas de sport du tout. Actifs ou non, les sondés ont estimé dormir en moyenne 7 heures par nuit.

Entre 56 et 67 % des personnes pratiquant de l'exercice, c'est-à-dire au moins dix minutes par séance à niveau léger, intensif ou modéré ont indiqué «faire de bonne nuit» presque toutes les nuits de la semaine, contre 39 % chez les inactifs. Les personnes actives physiquement ont revendiqué également moins de troubles du sommeil que le groupe sédentaire.

Bouger, c'est bon contre l'apnée du sommeil

Pas besoin de faire une heure de jogging pour passer une bonne nuit, le simple fait de passer moins de temps assis serait aussi efficace pour améliorer la qualité de son sommeil, 22 à 25 % des interrogés, qui restent assis plus de huit heures par jour disent



avoir «un très bon» sommeil, contre seulement 12 à 15 % des personnes qui passent plus de huit heures assises.

Ça tombe bien, des chercheurs anglais ont vanté le bénéfice anti-diabète de rester moins longtemps assis dans la journée.

Aussi, l'exercice physique, en permettant de perdre du poids, permettrait d'améliorer l'apnée du sommeil, souvent associé à

l'obésité, selon Lisa Meltzer, psychologue au National Jewish Health à Denver.

Du sport, même avant le coucher ?

Le sondage révèle que les personnes les plus actives ont tendance à avoir une plus grande routine quotidienne, comme se coucher et se lever à des heures

régulières, gage d'un meilleur sommeil.

Enfin l'enquête tord le cou à l'idée qui déconseille le sport peu de temps avant le coucher. Même les sondés qui font du sport tard le soir ont affirmé dormir mieux après. Les personnes souffrant d'insomnie chronique font néanmoins exception et doivent éviter les activités trop physiques avant de dormir.

L'essoufflement est toujours un avertissement

Quatre questions sur la respiration au Professeur Bruno Housset, chef du service de pneumologie et pathologies environnementales au CHU de Créteil.

Une respiration normale, c'est quoi ?

Pr Bruno Housset : C'est une respiration dont on n'a pas conscience. Lorsqu'on s'essouffle pendant un effort, on réalise que la respiration peut poser problème. Chez une personne en bonne santé, la gêne se manifeste quand l'organisme est soumis à un rythme inhabituel. Chez un insuffisant respiratoire, elle survient lors d'efforts insignifiants comme monter un escalier ou même s'abiller. Mais l'essoufflement est toujours un avertissement.

Suffit-il d'avoir des poumons sains pour bien respirer ?

Non. Un fonctionnement harmonieux de l'ensemble du système est nécessaire. Si les muscles respiratoires ou la pompe cardiaque ne s'activent pas normalement, un gêne apparaît. Les personnes anxieuses parlent aussi de difficulté à prendre l'air, qu'elles perçoivent comme de l'essoufflement et qui résulte d'une mauvaise façon de respirer. Il faut cependant être prudent et toujours mesurer le souffle

avant de conclure à une cause non pulmonaire.

Pourquoi a-t-on l'impression de moins bien respirer quand il fait chaud ?

Sans doute parce que nous avons tendance à respirer plus vite, car cela permet d'éliminer de la vapeur d'eau par les poumons, et donc d'évacuer de la chaleur. La chaleur augmente aussi la pollution, notamment le taux d'ozone, ce qui peut favoriser une inflammation bronchique. Le fait de respirer plus rapidement est un inconvénient supplémentaire chez les personnes en insuffisance respiratoire. Voilà pourquoi elles supportent mal la chaleur.

Quelles sont les grandes causes de l'essoufflement ?

Soit les échanges gazeux sont perturbés par une atteinte des vaisseaux, ce qui arrive lors d'une embolie pulmonaire. Soit les poumons sont malades. Dans la BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive), il se produit une distension des poumons qui bloque le diaphragme et rend difficile l'inspiration de l'air. On peut aussi être essouffé parce que du liquide ou de l'air s'est accumulé dans la plèvre qui enveloppe les poumons.



NIGERIA:

8 morts dans un attentat suicide à Maiduguri



Huit personnes ont été tuées lundi dans un attentat suicide commis par une femme dans une mosquée de Maiduguri, la capitale du nord-est du Nigeria, a indiqué un responsable de l'agence locale de gestion des urgences (Sema).

Une kamikaze s'est fait exploser dans une mosquée du quartier London Ciki vers 5h30 (4h30 GMT), a précisé M. Satomi.

«Elle a tué huit personnes et en a blessé 15 autres. La mosquée était surveillée par des miliciens de la force conjointe pendant les prières», a-t-il ajouté, précisant qu'elle était poursuivie par des habitants du quartier qui la suspectait de vouloir commettre un attentat.

«Quand elle s'est approchée de la mosquée, ils ont exigé qu'elle s'arrête pour être fouillée, mais elle s'est subitement engouffrée dans la mosquée et a déclenché ses explosifs», a-t-il ajouté.

Selon le responsable du Sema, deux autres incidents ont été recensés à peu près au même moment en périphérie de Maiduguri de la ville.

Deux femmes kamikazes ont été tuées alors qu'elles essayaient de franchir les fossés qui ont été creusés pour empêcher l'intrusion du groupe terroriste nigérian Boko Haram dans la localité de Mamanti.

«Elles ont été aperçues par des soldats et des miliciens qui surveillaient la zone. Ils ont tiré sur une, qui a explosé. L'explosion a déclenché la bombe de l'autre» kamikaze.

De même, une autre femme kamikaze s'est fait exploser accidentellement en escaladant un talus de sable dans la banlieue de Simari. «Elle est morte sans autre victime», a-t-il précisé.

Lundi dernier, au moins 19 personnes avaient déjà été tuées et 23 autres blessées dans un quadruple attentat-suicide dans la capitale de l'Etat du Borno, fief de Boko Haram.

Les jeunes femmes et les jeunes filles sont très souvent utilisées comme bombes humaines pour attaquer les postes de contrôle et les cibles civiles comme les mosquées, les marchés et les stations de bus.

Les attentats-suicides sont devenus le principal mode opératoire de Boko Haram après huit années de violences sanglantes dans le nord-est du Nigeria, qui ont fait au moins 20.000 morts et plus de 2,6 millions de déplacés.

CENTRAFRIQUE:

5 corps découverts dans le Sud-Est

Cinq corps en putréfaction ont été découverts samedi aux alentours d'Obo, dans le sud-est de la Centrafrique, a-t-on indiqué dimanche de source militaire et des autorités locales.

«Au moins cinq corps, dont ceux d'une femme et d'un enfant, ont été découverts samedi dans un état de putréfaction. Cette découverte macabre a plongé les habitants dans la peur et l'inquiétude», a indiqué à l'AFP un membre de l'armée centrafricaine basé à Obo, sous couvert de l'anonymat.

«Nous tentons de faire revenir (ceux qui ont fui en brousse). Certains ont regagné leur domicile, d'autres hésitent encore à le faire et redoutent une attaque», a déclaré le maire de la localité, Barthélémy Bandarani.

«Les cinq corps portent des traces de balles et d'arme blanche. On ne sait pas si c'est une action de la rébellion ougandaise de la LRA ou si un autre groupe armé menace la ville», a poursuivi le militaire.

Un détachement des Forces armées centrafricaines (Faca) sécurise aujourd'hui Obo, première ville du Haut-Mbomou, dans le sud-est du pays, située non loin de la frontière avec le Soudan du Sud et avec la République démocratique du Congo.

En juin, deux militaires des Faca avaient été tués non loin d'Obo.

LE HAUT REPRÉSENTANT DE L'UE POUR LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ, FEDERICA MOGHRINI :

«Au-delà de la question migratoire, une solution politique en Libye est la priorité»

Le haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a affirmé hier qu'au-delà de la question migratoire, une solution politique à la crise libyenne demeure la priorité absolue pour l'UE.



«Pour l'instant, la Libye n'est pas un pays stable et le travail de l'Union européenne, comme de la communauté internationale, consiste à chercher une solution politique à la crise. C'est la priorité absolue, qui va au-delà de la question des migrations», a-t-elle soutenu dans une interview accordée au quotidien du soir Le Monde, soulignant qu'«on oublie parfois qu'il y a des Libyens en Libye».

Pour la chef de la diplomatie de l'UE, il s'agit d'y créer un Etat stable, en trouvant un accord politique qui permette aux différents protagonistes, y compris au général Haftar, de partager la responsabilité du pouvoir, insistant sur le fait

qu'il convient de trouver la façon d'unir les Libyens, dans le cadre de la médiation des Nations unies, pour qu'ils partagent la responsabilité de la gouvernance de leur pays.

Pour la question migratoire, elle a avoué qu'il est impensable d'imaginer pouvoir bloquer aujourd'hui la route de la Méditerranée centrale, et certainement pas par un accord, du moins pas avant que la crise en Libye ne soit résolue.

«Nous devons toujours respecter les règles internationales de non refoulement. On n'arrête pas les gens au milieu de la mer. On les sauve et on discute ensuite pour savoir s'ils peu-

vent bénéficier ou non du droit d'asile», a-t-elle précisé, affirmant que l'UE fait de la protection des migrants une priorité.

Elle a indiqué que l'opération Sophia en Méditerranée, à laquelle 25 Etats de l'UE participent, et qui vise surtout à combattre les réseaux de trafiquants, a permis de sauver plus de 39 000 vies, précisant qu'une centaine de passeurs ont été remis aux mains de la justice italienne, et plus de 400 bateaux ont été neutralisés.

En ce qui concerne le dossier syrien, Federica Mogherini, a affirmé que l'UE pourra avoir un rôle-clé dans la reconstruction de la Syrie, indiquant que les

Etats membres ont déjà investi autour de 10 milliards d'euros pour l'aide humanitaire.

«() Il y a la possibilité de mettre sur la table des négociations de Genève si en accord avec le secrétaire général de l'ONU et son émissaire pour la Syrie, Staffan de Mistura à une «prime pour la paix» liée à la conclusion d'un accord politique. Le coût de la reconstruction de la Syrie va dépasser tout ce que l'on peut imaginer. Personne, ni les Russes, ni les pays du Golfe, ni les Américains n'auront les moyens de l'assurer seuls.

L'UE non plus, mais elle pourra avoir un rôle clef», a-t-elle expliqué, avertissant que la reconstruction ne démarrera que quand le processus de transition politique aura commencé.

Au sujet de la question du maintien au pouvoir de Bachar al-Assad, le chef de la diplomatie de l'UE a déclaré que c'est aux Syriens eux-mêmes de décider, dans le cadre des négociations à Genève, comment doit se dérouler ce processus et quelle sera son issue, exprimant la volonté de l'UE à aider et à accompagner les Syriens qui désirent la paix et la démocratie pour leur pays.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Procès du groupe Gdeim Izik : appels d'ONG à rejeter «toute preuve extorquée sous la torture»

Les autorités judiciaires marocaines «devraient veiller lors du procès des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik à ce que nul ne soit déclaré coupable sur la base de «preuves extorquées sous la torture», ont appelé des ONG internationales.

«Le Maroc devrait veiller à ce que nul ne soit déclaré coupable sur la base de preuves extorquées sous la torture», a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch.

En novembre 2010, les autorités d'occupation marocaines sont intervenues violemment pour démolir le camp de résistance de Gdeim Izik qui avait été formé par environ 20.000 Sahraouis afin de défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur droit à l'autodétermination et leur droit à disposer librement de leurs ressources naturelles.

Parmi les militants politiques sahraouis, certains d'entre eux ont été, arbitrairement, condamnés, en 2013, à 20 ans de prison et d'autres à l'emprisonnement à perpétuité, par un tribunal militaire, bien qu'ils soient des civils, et cela en violation du droit international. A la suite du démantèlement sauvage et inhumain du camp du Gdeim Izik, par la police et l'armée marocaines, des accusés sahraouis ont passé 27 mois en détention provisoire.

Mais le 27 juillet 2016, la Cour de cassation marocaine annule, sous la pression d'organisations internationales de

défense de droits de l'Homme et de juristes militants, la condamnation injuste prononcée à l'encontre de ces militants sahraouis.

La Cour d'appel de Rabat doit rendre son verdict dans le procès de 24 Sahraouis, peu après une audience prévue le 18 juillet 2017.

Lors du précédent procès, un tribunal militaire de Rabat a déclaré tous les accusés, en se fondant presque exclusivement sur des aveux qui auraient été obtenus sous la torture. La plupart des accusés ont été condamnés à de lourdes peines et ont déjà passé plus de six ans en prison.

En 2016, la Cour de cassation a ainsi ordonné que le groupe de Gdeim Izik soit rejugé devant la chambre d'appel de la Cour d'appel de Rabat. Lors de ce procès, qui s'est ouvert le 26 décembre 2016, le tribunal a accepté que des médecins agréés par les tribunaux procèdent à des examens médicaux pour 21 accusés afin d'évaluer leurs allégations de torture, mais a rejeté cette demande pour les trois autres qui sont en liberté.

Les médecins ont examiné les accusés en février et en mars, près de sept ans après les faits présumés de torture. Les rapports médicaux, que Human Rights Watch et Amnesty International ont pu consulter, les types de torture et de mauvais traitements que chacun des accusés affirme avoir subis lors de son arrestation et de son interrogatoire, peu après leur interpellation fin 2010.

Les deux Ong rapportent, sur la base de rapports de médecins, que les militants sahraouis «ont été roués de coups parfois, alors qu'ils étaient suspendus par les poignets et les genoux, et avoir subi des sévices sexuels. On leur aurait également arraché les ongles des doigts et des orteils».

«D'après le Code de procédure pénale, les aveux obtenus par la violence ou la contrainte ne sont pas recevables devant les tribunaux. Néanmoins, il est fréquent que les tribunaux marocains se fassent sur des aveux qui auraient été obtenus sous la torture ou la contrainte comme principale source de preuves pour prononcer leurs jugements», regrettent les deux Ong.

Le Comité contre la torture a conclu, le 15 novembre 2016, que le Maroc avait bafoué à plusieurs titres les droits de l'un des accusés, Naâma Asfari, découlant de la Convention contre la torture. En réaction à une plainte déposée par Naâma Asfari, représentée par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), le Comité a conclu que les autorités n'avaient pas enquêté sur ses allégations de torture et de mauvais traitements, en vue de le protéger lui et son avocat contre des représailles, et l'avaient privé de réparations, notamment de rééducation médicale et d'indemnisation. Il a ajouté que le tribunal militaire l'avait déclaré coupable en se fondant sur une déclaration obtenue sous la torture et les mauvais traitements.

APS

PALESTINE-ISRAËL

Mises en garde contre les atteintes israéliennes à al Aqsa et les mesures répressives à El Qods

Des voix se sont élevées contre les atteintes à la mosquée al Aqsa mettant en garde contre les mesures répressives israéliennes visant les Palestiniens à El Qods occupée après l'installation de détecteurs de métaux aux entrées de l'esplanade des Mosquées, pendant que les colons israéliens multiplient leurs incursions dans le troisième lieu saint de l'islam.



été interpellé vendredi par la police d'occupation israélienne, avant d'être libéré. Parallèlement à cela, des extrémistes juifs continuent de provoquer des affrontements en entreprenant de prier subrepticement sur l'esplanade après y être montés en simples visiteurs. Ils tentent par la sorte de modifier les règles qui régissent l'accès à l'esplanade des Mosquées, administrée par la Jordanie en coordination avec les autorités palestiniennes.

Lundi encore, une dizaine de colons israéliens ont pénétré l'esplanade en violation des dispositions du statu quo instauré en 1967.

Les règles tacites de ce statu quo, autorisent les musulmans à monter à toute heure du jour et de la nuit sur l'esplanade, et les juifs à y pénétrer à certaines heures seulement mais sans y prier.

Mises en garde contre l'escalade et appels à faire cesser les atteintes israéliennes

Samedi, le gouvernement d'union nationale palestinien a fait part de sa «profonde préoccupation» par cette décision, une première depuis 1969. Ce procédé «pourrait menacer le statu quo concernant la mosquée Al-Aqsa et la ville d'El-Qods occupées», s'est inquiété le porte-parole du gouvernement, Youssef al-Mahmoud, dans un communiqué.

La fermeture de cette esplanade, sur laquelle se trouvent notamment le Dôme du Rocher et la mosquée d'Al-Aqsa, constitue «une atteinte sévère aux lieux de culte et à l'inviolabilité d'un des lieux les plus sacrés pour les musulmans, en plus de représenter une violation flagrante de toutes les lois et conventions internationales», a-t-il ajouté, considérant qu'un projet de loi israélien portant le partage de la ville d'El Qods occupée entre Palestiniens et Israéliens est «nul et non avenue».

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a de son côté mis en garde contre une flambée de violence entre Palestiniens et Israéliens. Pour le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Youssef ben Ahmed al-Othaïmine, il s'agit d'un crime, une grave précedent et une attaque grossière contre les lieux saints et une attaque contre les droits et la liberté des Palestiniens à pratiquer leurs rites religieux.

M. Othaïmine a également mis en garde contre toute tentative d'imposer un nouveau fait accompli à l'intérieur de l'esplanade.

Il a appelé la communauté internationale à agir immédiatement pour faire cesser les attaques israéliennes répétées contre les lieux et à empêcher les crimes

et violations israéliennes envers les Palestiniens et leurs lieux saints.

L'esplanade des mosquées est le troisième lieu saint de l'islam après la Grande Mosquée de La Mecque et la mosquée du Prophète d'al Madina al Mounawara, en Arabie saoudite. Sa construction a débuté au VII^e siècle, après la prise d'El Qods par le calife Omar.

Le porte parole de l'institution sécuritaire palestinienne, le général Adnan al Dhamiri, a estimé qu'avec cette escalade répressive «le gouvernement israélien ouvre la voie à un conflit et une guerre religieuse». Ce dernier met en garde contre les conséquences de ce «destructif conflit religieux» que les extrémistes juifs ne cessent d'attiser pour motif de l'emplacement supposé du temple du Prophète Soleïman dans ce lieu.

Le membre du Comité central du mouvement de libération palestinien (Fatah), Mahmoud al

Alloul, a fait savoir que le président palestinien Mahmoud Abbas avait effectué des appels avec des parties internationales en vue de mettre fin à ces mesures israéliennes imposées à la mosquée d'al Aqsa. La protection d'al Aqsa était d'interdire les incursions des militaires et colons israéliens dans les lieux.

Israël a occupé El Qods-Est et la Cisjordanie à l'issue de la guerre de 1967. Il a ensuite annexé El Qods-Est, une annexion qui n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. La ville d'El Qods a été envahie déjà par Israël par force en 1965, mais toutes les lois et décisions reconnaissent que la ville d'El Qods est colonisée et qu'elle jouit de la reconnaissance de 137 pays comme capitale de l'Etat de Palestine.

En 1996, une décision israélienne d'ouvrir une nouvelle entrée à l'ouest de l'esplanade a provoqué des heurts qui ont fait plus de 80 morts en trois jours.

SYRIE:

Les FDS reprennent un quartier aux terroristes de Daech à Raqa

Les Forces démocratiques syriennes (FDS), une alliance de combattants arabes et kurdes soutenus par les Etats-Unis, ont pris au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) un nouveau quartier Raqa en Syrie, a indiqué lundi une porte-parole.

«Le quartier de Yarmouk a été libéré» dimanche, a déclaré Jihane Cheikh Ahmed, une porte-parole des FDS, citée par l'AFP, s'exprimant dans la ville d'Ain Issa à environ 50 kilomètres au nord de Raqa.

L'opération pour la conquête de Raqa «se poursuit mais il y a des affrontements violents», a-t-elle ajouté, alors que les FDS mènent depuis huit mois une offensive pour reprendre cette ville du nord du pays.

«Nous avançons prudemment. Ce qui nous importe n'est pas la rapidité mais de libérer les civils et d'éliminer Daech», a-t-elle assuré. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), les FDS ont progressé dans Yarmouk, vaste quartier à la périphérie sud-ouest de la cité, mais ne le contrôlent pas encore totalement.

Les FDS tiennent la partie ouest du quartier, mais de violents combats se poursuivent ailleurs dans le secteur, a indiqué l'OSDH.

En outre, des centaines de civils ont fui les zones de la ville tenues par l'EI vers celles prises par les FDS ces dernières 48 heures, a ajouté l'ONG, en disant que l'alliance arabo-kurde avait pris environ 35% de la ville aux terroristes.

COLOMBIE:

Un soldat tué dans un affrontement avec la guérilla de l'ELN

Un soldat colombien a été tué dans un affrontement avec l'ELN, dernière guérilla active du pays, actuellement en négociations de paix avec le gouvernement, a annoncé dimanche l'armée dans un communiqué.

L'accrochage a eu lieu au nord-est du pays, où les soldats réalisaient des opérations. Des renforts ont été envoyés sur place pour «localiser le groupe de guérilleros responsables de cette action criminelle», poursuit le texte.

Le gouvernement du président Juan Manuel Santos et l'Armée de libération nationale (ELN), qui compte encore 1.500 combattants environ, ont entamé des pourparlers de paix le 7 février à Quito, après quasiment quatre ans de conversations secrètes.

Dans le cadre de ces négociations, les parties ont convenu d'impulser un plan pilote de déminage humanitaire et des actions pour diminuer l'intensité des affrontements armés.

Les pourparlers ont cependant connu des tensions, du fait d'enlèvements par l'ELN, pratique dont le gouvernement exige l'abandon avant un éventuel cessez-le-feu bilatéral que réclame la guérilla. Mi-juin, un soldat a été tué et trois autres blessés par la détonation d'un engin explosif attribué par les autorités à l'ELN.

Avec ce processus, le gouvernement tend à une «paix complète» après la signature d'un accord avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc, marxistes), la plus ancienne et plus importante guérilla des

Amériques, avec près de 7.000 combattants qui ont entamé leur désarmement. Le conflit armé a impliqué au fil des décennies une trentaine de guérillas, des paramilitaires d'extrême droite et les forces armées, faisant au moins 260.000 morts, plus de 60.000 disparus et 7,1 millions de déplacés.

FRANCE/ÉTATS-UNIS

La France va vendre 63 Mirage F1 d'occasion à l'armée américaine

La France devra conclure cette semaine la vente de 63 Mirage F1 d'occasion pour l'entraînement de l'armée de l'air américaine qui représentera quelque 300 millions d'euros de chiffre d'affaires, a rapporté lundi le journal *Les Echos*.

La transaction sera signée entre le ministère français des Armées et la société Airborne Tactical Advantage Company (ATAC), une filiale du groupe Textron, a indiqué le journal, précisant que ces avions de chasse, utilisés principalement dans les opérations aux Balkans et en Libye et retirés du service en 2014, vont servir le rôle de l'adversaire lors des entraînements des pilotes américains de l'US Air Force qui s'apprête à lancer un appel d'offres pour la fourniture de 37.000 heures de vols par

an pendant dix ans pour l'entraînement de ses troupes.

«C'est dans ce cadre que les entreprises américaines tentent d'acquiescer tous les avions possibles sur le marché international», ajoute le quotidien français de l'économie et des finances, soulignant qu'ATAC rachète ainsi ces chasseurs Dassault, dont elle espère tirer 5 à 9.000 heures de vol par an à vendre à l'armée de l'air américaine.

D'après les informations des *Echos*, obtenues auprès de la représentation d'ATAC en France, les 63 Mirages vont d'abord être envoyés en Belgique chez Sabca, une filiale de Dassault Aviation, pour être révisés et modernisés avant d'être envoyés outre-Atlantique, précisant que le contrat prévoit que toutes les opérations de répa-

ration, de maintien en condition d'opérations et de modernisation de l'électronique seront fournis par l'industrie française pendant les 10 à 15 ans d'exploitation prévue. Le représentant d'ATAC architecte de la solution industrielle et responsable de son exécution, Pierre Duval, a indiqué au journal que cette vente permet de redonner 15 ans de vie de plus aux appareils, en s'assurant que la logistique avec la gestion de 6 millions de pièces détachées et la maintenance restent en France. «Ce qui permet à la fois de nourrir les caisses de l'armée et de créer des emplois», a-t-il affirmé.

Le contrat démarre dès le 16 août, en vue d'un premier vol dans le ciel américain courant 2018.

APS

GRANDE-BRETAGNE Le nouveau personnage de la série culte «Doctor Who» est une femme

L'actrice anglaise Jodie Whittaker va être la première femme à interpréter le personnage principal de «Doctor Who», la série culte de science-fiction de la BBC, a annoncé dimanche la chaîne de télévision britannique.

L'actrice de 35 ans, remarquée dans la série policière «Broadchurch», fera ses premiers pas dans la série pour l'épisode spécial de Noël 2017, a précisé la BBC qui a diffusé dimanche une brève bande-annonce. Juste après la finale du tournoi de tennis de Wimbledon.

«C'est une sensation incroyable» d'endosser ce rôle, a déclaré Jodie Whittaker peu après l'annonce.

«Cela me paraît énorme, en tant que féministe, que femme, que comédienne, qu'être humain, en tant qu'individu qui veut continuellement se pousser et relever des défis», a-t-elle ajouté.

Créée en 1963, «Doctor Who» a obtenu le record de longévité dans la catégorie des séries de SF, selon le livre Guinness des records du monde.

Jodie Whittaker a précisé que les téléspectateurs ne devaient pas «être effrayés par (son) genre».

«Les fans ont déjà vu de nombreux changements, et celui-ci en est seulement un nouveau, différent, mais pas effrayant», a-t-elle dit.

«Doctor Who» relate les aventures de son personnage principal, un extraterrestre de la race des Seigneurs du Temps (Time Lords), appelé Le Docteur qui se déplace à bord d'une machine pouvant voyager dans l'espace et dans le temps et ayant l'apparence d'une cabine téléphonique de police bleue.

Jodie Whittaker sera la 13e régénération du Docteur après l'acteur écossais Peter Capaldi qui jouait le rôle depuis 2013.

Elle travaillera aux côtés de Chris Chibnall, qui devient le producteur exécutif de la série. «J'ai toujours su que je voulais que le 13ème Docteur soit une femme. Et nous sommes ravis d'avoir obtenu ce premier choix».

Son audition pour Le Docteur nous a simplement épatés», a déclaré ce dernier.

La série a fêté son 50e anniversaire il y a quatre ans en diffusant simultanément dans près de 100 pays un épisode spécial.

CINÉMA «La Planète des Singes» détrône «Spiderman» au sommet du box-office nord-américain

Le dernier opus «Suprématie» de la saga «La Planète des Singes» a détrôné les aventures de l'homme-araignée, «Spider-Man: Homecoming», au sommet du box-office nord-américain pour son premier week-end d'exploitation, selon des chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations.

«La Planète des Singes - Suprématie», dernier volet de la trilogie de science-fiction inspirée du roman du Français Pierre Boulle, est sorti en salles vendredi au Canada et aux États-Unis.

Ses effets spéciaux à couper le souffle, avec des primates criants de réalisme, selon des critiques élogieuses, lui ont permis de rafler 56,5 millions de dollars.

«Spider-Man», qui avait tissé sa toile le week-end dernier jusqu'en haut du palmarès est tombé à la seconde place avec 45,2 millions de dollars (208,3 millions en deux semaines).

C'est un nouvel acteur qui a enfilé la célèbre tenue rouge et bleu, le Britannique Tom Holland, pour ce long-métrage centré sur l'homme-araignée.

MUSIQUE

Le chanteur Mohand Azerzour tire sa révérence

Le chanteur d'expression kabyle, Mohand Azerzour, est décédé dimanche en milieu de journée à l'hôpital de Sidi-Aich (Bejaia) à l'âge de 73 ans, après avoir lutté des mois durant contre la maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Auteur, compositeur, interprète, Cheikh Mohand, comme aimaient à l'appeler ses fans est arrivé tardivement à la chanson, mais a réussi rapidement à s'imposer comme un des artistes les plus doués de sa génération, notamment à Seddouk, sa ville natale, et dans toute la vallée de la Soummam, où il a particulièrement brillé.

Amateur de poésie et de textes finement ciselés, et fêru de la musique populaire traditionnelle kabyle, labels de sa quête d'authenticité, il n'a cessé d'enchaîner les succès. En 1989, il déboule avec «tamaaytul» (la belle affaire), une complainte d'amour sur fond d'histoire, qui fait un tabac dans toutes les chaumières.

Puis il réédite le coup avec «Ddu-Ddu» (avance) et «Ulach Snat» avant de finir avec «Zirurur», un insecte annonciateur du printemps, qui le place désormais en haut de l'affiche.

Pourtant, la chanson professionnelle, il ne l'a exercé qu'en violon d'ingres.



Et c'est peut-être là, que se situe son autre mérite. Azerzour en effet a été éducateur toute vie, du moins jusqu'à sa retraite. Il a été enseignant de français puis de musique formant des cohortes d'élèves et forgeant, notamment en musique des dizaines de talents.

Il a été le fondateur d'une chorale

dans le village au sein de laquelle sa fille Louiza lui tenait la réplique. L'annonce de son décès, a jeté l'émotion dans toute la vallée de la Soummam où, en plus de sa notoriété de musicien, il était apprécié pour son engagement pour la culture berbère, sa générosité vers les démunis et surtout son humilité.

ANNABA : Projection en avant-première du documentaire scientifique Diar El Bahr

Le documentaire scientifique «Diar El Bahr» a été projeté lundi en avant-première à la cinémathèque d'Annaba en présence des représentants de médias, des responsables locaux et des partenaires associés à la production de cette œuvre. Présenté comme étant le premier documentaire scientifique «algérien à 100 %», «Diar El Bahr» est une idée de club Hippone Sub de plongée sous-marine dont la concrétisation a été cofinancée par le programme de micro-financement du PNUD (programme des Nations unies pour le développement) et du Fonds mondial pour l'environnement (FEM).

Ce film s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du projet de mise en place du projet «Récifs artificiels» à Annaba pour le repeuplement de zones sous-marines désertées et la contribution à la préservation de la biodiversité sous-marine, a indi-



qué le coordinateur du projet au sein de cette association, Amir Berkane.

Réalisé par une équipe technique professionnelle conduite par le réalisateur Hamza Mendil, le film relate en 54 minutes une opération écologique typiquement «scientifique» portant sur la création de récifs artificiels dans la zone sous-marine du Cap Ras El Hamra près de la ville d'Annaba. Le documen-

taire suit pas à pas les différentes phases de mise en place et d'installation par les plongeurs du club Hippone Sub des caches qui se transforment en récif offrant refuge et lieu de reproduction pour diverses espèces de poissons, a expliqué M. Berkane qui a précisé que l'opération a porté sur la création de cinq récifs de 100 m2 dans les profondeurs de Ras El Hamra. Reflétant la

beauté des fonds sous-marins du littoral annabi, le film montre le retour à la région de plusieurs espèces de poissons retrouvant dans ces récifs artificiels leur ancien habitat.

Outre son importance écologique, économique et touristique, le projet de ces récifs offre une base pour les travaux pédagogiques et expérimentaux des étudiants du département des sciences de la mer de l'université Badji Mokhtar d'Annaba associé au suivi de l'opération, a ajouté M. Berkane. Le documentaire sera présenté au public à partir du 15 août prochain dans les cinémathèques des villes d'Annaba, Alger et Oran. Un riche débat s'est installé à la fin du film en présence d'universitaires, de l'équipe de tournage et des membres du club Hippone Sub. Le tournage du film a nécessité une enveloppe financière de 1,6 million DA, a-t-on indiqué.

FRANCE Mort de la romancière française Anne Golon à 95 ans

La romancière française Anne Golon, auteur de la série «Angélique», est morte vendredi à l'âge de 95 ans à Versailles (banlieue ouest de Paris), a annoncé sa fille, Nadine Goloubinoff. Née le 17 décembre 1921, Anne Golon est décédée des suites d'une péritonite, a précisé sa fille.

Elle était jusque-là encore assez active: elle a participé à une séance de dédicace en avril et donné sa dernière interview en mai, indique Nadine Goloubinoff. La romancière avait créé le personnage d'«Angélique, marquise des Anges» avec son mari Serge, décédé en 1972. Treize épisodes furent publiés, de 1957 à 1985.

Cinq «Angélique» furent aussi tournées au cinéma entre 1964 et 1968 par Bernard Borderie.

Le rôle d'Angélique était tenu par Michèle Mercier et celui du comte Joffrey de Peyrac par Robert Hossein.

Le dernier «Angélique» au cinéma, avec Gérard Lanvin, est sorti en 2013.

Anne Golon considérait cependant que le cinéma - et certaines traductions - avaient dénaturé et rendu «niais» le personnage d'Angélique qui, selon elle, est une battante éprise de liberté. En 2009, elle a publié une version définitive de la saga. Fille d'un officier de marine, Simone Changuet, de son vrai nom, était née à Toulon.

Très jeune, elle écrit et se passionne pour l'histoire.

Elle publie plusieurs romans durant les années 40. Après la guerre, elle crée une revue, France-Magazine.

En 1947, au cours d'un reportage, elle rencontre au Congo Vsevolod Sergeïevitch de Goloubinoff, un géologue brillant et touche-à-tout.

Ils auront quatre enfants.

APS

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبلدية
بلدية بن عكنون

إعلان

تحقيق الملازمة و عدم الملازمة

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن عكنون عن فتح تحقيق الملازمة و عدم الملازمة حول إنشاء نشاط من نوع : مطعم + إغعام سريع بالحدائق بـ 30 شارع إيجيرتومي - بن عكنون - و المستقل من طرف السيد بلونيس أغلاس .

و عليه فكل المولدات الساتكن في محور المكان المذكور و الراغبين في إبداء رأيهم ، مدعوين للتحقق من مصلحة الشؤون الاقتصادية البلدية أن يضع سجل أيادها الغرض تحت تصرفهم إبتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية و لمدة عشر (10) يوما .

DK NEWS 18/07/2017

« APULÉE DE MADAURE » : Publication des actes du colloque international

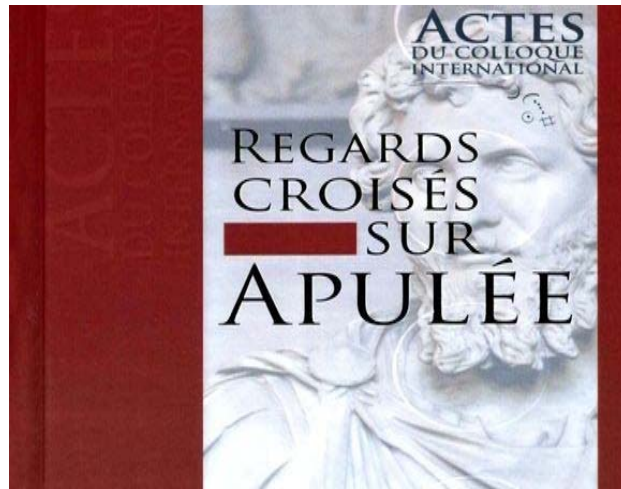
Les actes du colloque international "Regards croisés sur Apulée", organisé du 30 mai au 1er juin 2015 à Souk-Ahras, par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) viennent de paraître aux éditions de l'Entreprise nationale des Arts graphiques (ENAG).

"Apulée donna à la littérature ses plus beaux textes et imposa une véritable métamorphose à l'écriture de son temps et en dessina une nouvelle ligne que ses contemporains considèrent comme révolutionnaire", lit-on dans l'argumentaire de l'ouvrage, pour expliquer le choix porté par l'organisateur de cette rencontre sur le fils de l'ex-Madaure (actuelle M'daourouch), auteur en latin de "L'âne d'or", son œuvre majeure, ainsi que des "Métamorphoses".

En plus d'être écrivain, Apulée a été un "touche-à-tout au parcours exceptionnel", est-il rappelé, ce dernier maîtrisant la rhétorique et la sophistique en général, grand connaisseur de son époque et se revendiquant, par ailleurs, philosophe. Des connaissances et une multi-culturalité enrichies par ses multiples voyages à Carthage, Rome, la Grèce, et qui feront de lui un Méditerranéen mais aussi un universaliste.

"L'œuvre et la vie d'Apulée méritent d'être revisitées et d'y poser un regard pour dégager une réflexion profonde sur l'apport de cet illustre personnage à la littérature, en particulier, et à la cavillation universelle en général", ajoute-t-on, tout en relevant les questionnements l'entourant s'agissant du contexte multidimensionnel dans lequel il a évolué, du substrat culturel de son œuvre, de ses rapports avec ses pairs, etc.

Les travaux de cette riche rencontre, tels que repris dans les actes, se sont déclinés en cinq (5) séances: la première étant intitulée: "M'dawrouch et la Numidie, du temps d'Apulée à nos



jours". Les archéologues Nasseridine Assoul et El-Hachemi Aït Aïssi sont intervenus sur le thème "Environnement socio-culturel de la Numidie et de la Méditerranée dans l'antiquité", pour démontrer le "grand bassin de culture et d'art" duquel avait émergé Apulée.

Historien et archéologue, Saïd Dahmani a présenté "Introduction à l'histoire de la Numidie massyle", tandis qu'Adel Nejim, maître-assistant au département d'histoire à l'université de

Sfax (Tunisie) est revenu sur "Identité onomastique africaine antique".

Présidée par Fatima Malika Boukhelou, la seconde séance a été consacrée au "Substrat culturel dans l'œuvre d'Apulée", dans le cadre de laquelle l'universitaire Hassan Banhakeia du Maroc a passé en revue la question de "L'amazighité dans l'œuvre d'Apulée", tandis que Youcef Nacib a abordé "Le conte kabyle et les métamorphoses" alors qu'Emmanuel Plantade, de

l'université Lyon 2 (France) a axé sa conférence sur "Le récit de Cupidon et Psyché comme témoignage sur la littérature orale amazighe".

La troisième séance a été axée sur "L'inter-culturalité dans l'œuvre d'Apulée", un axe développé par notamment Djamel Ait-Oumeziane de l'université de Tlemcen, dans "De la vulgarité de Vénus à la majesté d'Isis dans les métamorphoses d'Apulée" ainsi que par Sonia Cavicchioli de l'université de Bologne (Italie), dans "La réception de l'œuvre d'Apulée dans l'Europe moderne: la fable de Psyché et les néoclassicismes du XVIème et XVIIème siècles".

Dans la quatrième séance axée sur la thématique d'Apulée dans la littérature contemporaine, l'œuvre principale de ce personnage, "L'âne d'or" a été décortiquée par l'universitaire Lahcen Nacheff dans "L'âne d'or, un réservoir de signes pour une analyse intertextuelle de quelques autres textes maghrébins contemporains" et dans "L'âne d'or, l'oiseau d'or et les chercheurs d'os: parcours interprétatifs, paradigme idéologique et construction identitaire" de Ahmed Boualili.

"L'état des lieux et perspectives de la traduction de l'œuvre d'Apulée", dernier axe de cette rencontre, première du genre, a permis d'aborder la question de l'amazighité, à travers les exposés des universitaires Hacène Halouane d'Algérie, de Sanae Yachou et Abdelwahab Bouchart du Maroc et de l'inspecteur en tamazight, Habib Allah, également d'Algérie.

ORAN : Des recherches en cours pour percer les secrets de la citadelle de Tebbana de Kristel

La direction de la culture d'Oran entreprend, depuis quelques jours, des recherches sur la citadelle Tebbana, un site situé à une dizaine de kilomètres de la commune de Sidi Benyekba, relevant de la daïra d'Arzew.

L'objectif est de protéger cet édifice, découvert dernièrement, au milieu d'une zone boisée et isolée, au lieu-dit Tebbana, par les éléments de la conservation des forêts d'Arzew, a-t-on appris auprès de cette direction locale.

Cette opération permettra d'élaborer une fiche technique du site avec des données sur ses volets historique, architectural, topographique, géographique et autres, dans le but de son classement et son intégration dans la liste des sites archéologiques et historiques de la wilaya d'Oran.

Cette procédure intervient après que la conservation des forêts d'Oran ait saisi les autorités locales et les instances concernées sur la découverte de ce site non répertorié et la nécessité de prendre les mesures nécessaires en vue de sa protection et son classement, a expliqué le chef par intérim de la circonscription des forêts d'Arzew.

La conservation des forêts a effectué, en compagnie du représentant du secteur du tourisme et de l'artisanat, une sortie au lieu de cette découverte, situé à 10 km de la commune de Sidi Benyekba (daïra de Arzew), a précisé Abdelwahab Oudjiti.

Après cette sortie, la direction du tourisme a élaboré un rapport sur la situation de cette citadelle pour le transmettre aux autorités, soulignant

la nécessité de protéger ce site et en faire destination touristique et culturelle à visiter, a signalé le directeur local du tourisme, Belkaim Omar Belabbès.

Selon le même responsable, il s'agira de faire de ce site une destination à découvrir par les touristes du fait que L'Emplacement de cette citadelle est situé entre deux zones d'expansion touristique (ZET), celles de Kristel (Gdyel) et Cap Carbone (Arzew). Sa classification le mettra à l'abri de l'avancée des carrières, très nombreuses en activité à Sidi Benyekba et protégera en même temps la forêt qui l'entoure, a-t-on indiqué.

La citadelle de Tebbana surplombe le littoral, à une altitude de 350 mètres. Elle a une forme rectangulaire, dotée d'une tour, d'une place et plusieurs salles. Elle se trouve à proximité de la montagne Kiffane N'sour

Pour l'heure, la question de la construction de cet édifice n'a pas été définitivement tranchée, a-t-on expliqué. Elle remonterait soit à la période espagnole, à la période ottomane ou française. La direction de la culture se pencherait beaucoup plus sur cette troisième hypothèse au vu des inscriptions 1888-1889 découvertes sur place.

Le travail des spécialistes s'avère fondamental pour déterminer avec exactitude et scientifiquement la période de l'édifice de cette citadelle, qui semble ne pas avoir livré tous ses secrets.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MEDEA
SERVICE DES MARCHÉS

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics spécialement l'article N° 112.
- Vu le marché approuvé par le comité des marchés publics de la wilaya de Média sous le N°267 en date du : 22/09/2014 et le contrôleur financier sous le N° 2673 en date du : 19/10/2014 portant la réalisation d'un groupe scolaire (B) à KSER EL-BOUKHARI / Lot N°01 . Bloc pédagogique, lot N°02 . Aménagement extérieur + mur de clôture conclu avec l'entreprise **BEDDA MOHAMED** sise au Quartier HAOUARI BOUMEDIENNE / AIN OUSSERA Wilaya de DJELEFA.
- Vu l'ODS de démarrage des travaux notifié le : 22/10/2014 sous le N° : 812.
- Vu le délai contractuel de **Huit (08) Mois**.
- Vu l'ODS de reprise des travaux en date du : 18/10/2016 sous le N° : 732.
- Vu l'invitation adressée sous le N°724 en date du : 13/01/2017 à cette entreprise pour rejoindre la direction des équipements publics (Service des Marchés) pour signer et cacheter l'ordre de reprise du : 18/10/2016 sous le N° : 732.
- Vu les procès verbaux en date du 16/11/2016, 29/12/2016 et 10/01/2017 et le rapport du bureau d'étude EL-ASSIL + BEN MEZIANE ABDESSELAM et le le subdivisionnaire des équipements publics du daïra de KSER EL-BOUKHARI le en date du : 11/01/2017, portant l'absence totale de l'entreprise sur chantier.
- Vu la mise en demeure N°01 apparue dans les journaux EL-Fadjir et le courrier d'Algérie en date du 18/01/2016, renforcer le chantier en moyens humains et matériels et respecté les délais contractuels.
- Vu la lettre du chef de service de suivi des opérations réalisées sous le N°819 en date du : 04/07/2017 portant d'adresser une mise en demeure à l'entreprise **BEDDA MOHAMED** pour la reprise des travaux et renforcement du chantier en moyens humains et matériels et respecter la qualité des travaux et cela dans un délai de huit (08) jours.
- L'entreprise **BEDDA MOHAMED** sise au Quartier HAOUARI BOUMEDIENNE / AIN OUSSERA Wilaya de DJELEFA, est mis en demeure pour :
 - ✓ joindre la direction des équipements publics (service des Marchés) pour notifier l'ordre de service de reprise des travaux.
 - ✓ Rejoindre le site du projet pour la reprise des travaux intégrés au marché notifié et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour rattraper le retard enregistré dans l'avancement des travaux à fin de réceptionner le projet suivant les engagements donnés.
 - Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à **08 jours**;
 - Faute par l'entreprise de s'exécuter dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'une des quotidiens nationaux, l'office se réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementaires en vigueur et notamment les dispositions du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics et les clauses du cahier des prescriptions spéciales et du cahier des prescriptions communes du marché suivi;
 - La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée à l'entreprise.
 - Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de la première publication dans la presse ou le BOMOP;

DK NEWS

Anep : 518 330 du 18/07/2017

Programme de la soirée

TF1 19:55

Esprits criminels

Réalisateur : Tawnia McKiernan
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



Dans le Minnesota, l'équipe enquête sur le meurtre de quatre membres de la famille Bergstrom, exécutés dans leur sommeil. Seule la fille, Amanda, a été épargnée car elle était sortie ce soir-là. L'affaire se complique quand une seconde famille est décimée selon le même mode opératoire, laissant également un seul survivant, le fils aîné, Matthew. Les agents découvrent qu'il s'agit d'un camarade de classe d'Amanda.

france 2 20:00

Major Crimes

RÉALISATEUR : SHEELIN CHOKSEY
AVEC : MARY MCDONNELL, GW BAILEY



Un acteur hollywoodien, ancien enfant star, qui avait fait son grand retour sur les écrans après être tombé dans l'oubli, est retrouvé mort dans un quartier mal famé. Le corps a été abandonné dans une poubelle. Overdose ? Son manager et le réalisateur de son dernier film sont les premiers suspects. Par ailleurs, Flynn reçoit la visite de sa fille. Celle-ci demande à Sharon comment elle arrive à concilier sa relation avec Flynn et son rôle de chef d'équipe. Ses questions provoquent un certain embarras, qu'elle cherche à dissiper en invitant le couple à une représentation du ballet «Casse-noisette»...

france 3 19:55

Les fugitifs

Réalisateur : Francis Veber
Avec : Pierre Richard, Gérard Depardieu



Lucas sort de prison après avoir purgé la peine de cinq ans que lui ont valu ses quatorze cambriolages. Le voici décidé à devenir honnête, quoi qu'en pense le commissaire Duroc. Le plus normalement du monde, Lucas s'en va ouvrir un compte dans une banque, au moment même où Pignon, un chômeur désespéré et maladroit, tente un braquage. La banque est cernée par la police. Pour s'enfuir, Pignon prend un otage, Lucas. Le commissaire les croit évidemment de mèche. Lucas fulmine et s'attendrit à peine lorsqu'il apprend que Pignon n'a sombré dans le grand banditisme que pour pouvoir garder sa petite fille muette, Jeanne, une enfant que l'Assistance publique veut lui prendre...

CANAL+ 20:00

El Marginal

Réalisateur : Alejandro Gancio
Avec : Juan Minujín, Gerardo Romano



Borges a assassiné Morcilla en prison et demande à Miguel de faire disparaître le corps. Les hommes du clan Borges cherchent à découvrir qui a rendu visite à Luna. De son côté, Fernando exige que le juge lui verse 300 000 dollars en échange de son intervention auprès des ravisseurs de sa fille. Quant à Ema, elle poursuit avec un certain succès son travail qui consiste à aider des détenus à se réinsérer dans la société.

6 20:00

L'amour est dans le pré

TÉLÉRÉALITÉ



Sur les hauteurs de Montmartre, cinq nouveaux fermiers s'apprêtent à rencontrer les auteur(e)s des courriers qui les ont le plus séduits. Galvanisés par ce premier contact avec leurs prétendantes, Romuald et Roland offrent un florilège de moments d'anthologie. Derrière la légèreté de ces échanges, les premières affinités commencent à se dessiner. Carole, de son côté, vit des entrevues plus poussées face à des hommes subjugués par son charme mais tétanisés par le stress. Raphaël rencontre neuf soupirantes parmi lesquelles plusieurs passionnées de nature et d'oiseaux. Sébastien, enfin, retrouve Laetitia, qui est non seulement son coup de coeur mais également une ancienne camarade de classe qui l'aime en secret depuis l'école primaire.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1623

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4			3			2				9			5				7
			3	7		2	8						7	8		9	3
		1		7		2							3	6		2	
5			6		4					8			4		5		1
		2		9		4							1	7		4	
		9	8		6	7				3			5	7		1	9
2																	6

						7		2									
						1		4									
3				7						7				9			1
			9	3		4	2				5			1	6		7
		6		2		9							5	4		3	
2			9		6					8			8	2		5	
		4		3		5							6	1		2	
		8	4		5	7							2	4		9	8
1					9								3		5		9

Citation



“Le souvenir est le parfum de l'âme.”

* George Sand

Mots croisés n°1623

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents

luge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Terreurs



[illegible]

*C'est arrivé un
17 juillet*

6	2	5	6	4	3	7	8	1				2	7	8	6	9	4	1	6	3
3	2	5	7	1	6	8	6	2				1	6	3	6	2	7	4	1	8
7	8	3	7	6	1	8	6	2				9	1	4	3	6	8	7	2	6
4	6	3	2	9	7	8	6	1				1	4	7	3	2	9	6	8	5
2	1	9	8	5	6	4	7	3				3	6	2	7	8	6	9	4	1
8	6	7	3	1	4	9	2	6				6	8	9	1	4	5	2	3	7
7	8	6	5	3	2	1	4	9	7	3	2	8	6	5	3	2	1	4	9	7
1	3	4	6	8	9	2	5	6	7	8	1	4	9	3	6	8	7	2	5	1
5	9	2	4	7	1	6	3	8	5	9	4	7	2	1	4	5	3	9	6	8
										5	9	3	8	7	6	1	2			
										7	1	2	3	6	6	5	9			
										8	6	4	1	2	9	3	4			
8	6	4	2	5	9	3	7	1	4	5	6	2	8	9	3	6	7	1	4	5
2	5	3	1	4	7	9	8	6	2	1	3	4	2	8	9	1	2	1	9	8
9	7	1	6	3	8	4	2	5	9	7	8	1	3	6	8	4	5	2	9	7
3	2	5	1	6	8	7	4	2	9	3	6	5	7	1	9	8	3	2	5	1
4	1	2	8	6	9	3	7	5	1	6	3	8	5	7	1	9	8	3	2	5
6	8	7	4	2	5	1	3	9				9	4	8	5	3	2	7	6	1
4	9	6	8	7	2	3	6	1	8	9		4	2	1	6	8	3	7	6	1
3	2	5	8	9	6	1	7	6	4	3		7	6	3	9	5	1	4	8	2
7	1	8	5	6	4	2	9	3				8	9	5	7	2	4	6	1	3

GRASSOUILLET
LOCATIVE■ESE
AGIS■SUNNITE
SUD■PILA■TR■
■EEE■VA■AMAS
E■SUEE■ERODE
TI■BASER■TER
ENCAN■DEFI■V
■DIGERE■VII
REVES■NIL■OC
AXE■D■LIANE
TETERELLE■SS

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1683 : bataille des Pescadores.
1789 : troisième ministère de Necker.
1809 : proclamation de l'indépendance
du Haut-Pérou.
1942 : rafle du vélodrome d'hiver, la
plus grande arrestation massive de
Juifs réalisée en France pendant la
Seconde Guerre mondiale.
1945 : premier test d'une bombe au
plutonium.

Célébrations :
- Bolivie : fête nationale, journée fériée en l'honneur de la patronne de la Bolivie Notre Dame du Mont-Carmel.
- Chili : fête nationale, journée fériée en l'honneur de la patronne du Chili Notre Dame du Mont-Carmel.

NATATION

Les directeurs de wilaya tenus d'assurer la gratuité de l'accès aux piscines

Les directeurs de wilaya ont été instruits, par une disposition du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), afin d'assurer la gratuité de l'accès aux piscines lors de la période estivale, indiquait hier, un communiqué du MJS.

« Cette disposition s'ajoute à celle concernant l'adaptation des horaires d'ouverture des Etablissements de jeunes et sportives aux horaires adéquats et privilégiés par les jeunes », ajoute la même source.

Au chapitre animation, le premier responsable du secteur, El Hadi Ould Ali a donné, également, instruction aux directeurs de wilaya à l'effet d'« assurer une animation permanente et de diversifier et développer, dans l'ensemble des wilayas, le programme mobilité des jeunes dans le cadre des conventions d'échanges inter-wilaya, notamment, en direction des villes côtières », souligne le communiqué du MJS.

Concernant le programme en matière de pris en charge de 30 000 enfants des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux en centres de vacances et de loisirs sur le littoral, le ministère a fait rappeler que la deuxième session est ouverte depuis samedi, pour une durée de 15 jours, conformément au programme établi.

« Cette saison a été caractérisée par l'apport des fédérations nationales sportives qui, à travers l'animation sportive, ont initié les enfants à la pratique sportive », conclut le MJS.

HANDISPORT/MONDIAUX-2017 D'ATHLÉTISME (4^E JOURNÉE) : Hamdi Sofiane en finale du 200m (T37)

L'athlète Hamdi Sofiane s'est qualifié pour la finale du 200m, classe T37, hier à Londres, lors de la 4^e journée des 8^{es} Championnats du Monde d'athlétisme handisport qui se poursuivront jusqu'au 23 juillet.

Engagé dans la première série, Hamdi, s'est classé en seconde position de l'épreuve en 24.59, devant l'Irlandais Paul Keogan (25.27), et derrière le Sud-Africain DU TOIT Charl (24.51).

La finale de l'épreuve est programmée pour aujourd'hui (21h15).

En revanche, son coéquipier Walid Rezouani s'est classé en 7^e position de la finale du concours du Club (F51), remporté par le champion du Monde et paralympique Serbe, Zeljko Dimitrijevic qui a établi un nouveau record du monde (31.99m).

Rezouani n'a réussi que trois essais dont le meilleur (au 3^e) mesuré à 25.60m.

Lundi soir, l'Algérie aura la possibilité d'ajouter d'autres médailles, avec la lanceuse Nadia Medjemdj, engagée en finale du concours du javelot (F55/56) et le Moteur Mohamed Berrahal en finale de l'épreuve du 400m (T51).

La matinée de lundi, n'a pas souri aux Algériens engagés en finale du 800m (T37/38), puisque Abdelkrim Kraï et Madjid Djemai se sont contentés, respectivement, de la 5^e et 8^e place, avec (2:04.01) et (2:06.41).

Le podium a été remporté par l'Irlandais Michael McKillop (2:00.92), l'Australien Deon Kenzie (2:02.15) et le Tunisien Abbas Saïdi (2:02.38).

Après quatre journées, l'Algérie pointe à la 7^e place au classement des médailles avec quatre (3 or et 1 argent).

Les médaillés algériens sont:

Médailles d'Or: Mounia Gasmî (Club/F32), Kamel Kardjéna (Poids/F33) et Nassima Saïfi (Disque/F57)

Médaille d'Argent: Samir Nouioua (1500m/T46).

Programme des Algériens pour la 5^e journée (mardi 18 juil): 21h15:

200m (T37) : Sofiane Hamdi (Finale)

TOURNOI ITTF :

Les pongistes algériens absents à l'Open international de Lagos

L'Algérie ne prendra pas part à l'Open de l'ITTF (fédération internationale de tennis de tennis de table), prévu du 9 au 13 août prochain à Lagos (Nigeria) et auquel sont inscrits 147 pongistes dont 53 dames, a-t-on appris, hier de la fédération algérienne de tennis de table (FATT).

« On devait participer à ce tournoi avec une athlète, mais en raison de l'approche entre cette compétition et la coupe arabe, prévu du 15 au 21 août à Mascate, on a préféré donner la priorité à ce rendez-vous arabe auquel on sera présents dans toutes les catégories d'âge », a déclaré le président de la FATT, Chérif Derkaoui.

En revanche, l'arbitrage algérien sera présent à Lagos avec Abdellah Boudjahem qui a été désigné par la Fédération internationale de tennis de table (ITTF), arbitre principal de la compétition.

L'Algérien sera à la tête d'une équipe composée des Sud-africains Roderick Volkwyn et John Peters (arbitres adjoints).

Ingénieur en construction mécanique de formation, Boudjahem est l'un des arbitres algériens de tennis de table détenteurs du grade de Badge Bleu lui permet-



tant d'officier des compétitions internationales de haut niveau, comme ce fut le cas lors des jeux Olympiques de Pékin en Chine (2008).

L'Open de Lagos a enregistré l'engagement de plus de 20 pays, « un nouveau record de participation », selon le comité d'organisation.

Les pays participant sont: France, Bulgarie, Finlande, Russie, Italie, Portugal, Roumanie, Hongrie, Ecosse, Ukraine, Nigeria, Egypte, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana, Afrique du Sud, Inde, Qatar et Corée du Sud, Argentine.

Le tournoi international de Lagos, un des plus importants pour les Challenges de l'ITTF, sera doté de primes et permettra aussi aux athlètes d'accumuler des points pour leur classement mondial.

TENNIS - COUPE DAVIS 2017 :

L'Algérie versée dans la poule B

L'équipe nationale seniors messieurs de tennis, a hérité de la poule "B" en Coupe Davis 2017 (groupe 3, zone Afrique), prévue du 17 au 23 juillet, à l'issue du tirage au sort effectué au Caire (Egypte), a indiqué la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur son site web.

Outre l'Algérie, la poule B est composée du Benin, Kenya, Botswana et Libye, alors que la poule A regroupe quatre nations: Zimbabwe, Egypte, Nigeria et Rwanda.

"C'est un groupe très abor-

dable et nous pourrions finir leader ou second de la poule pour pouvoir jouer les play-off.

Le fait d'avoir évité des nations comme l'Egypte et le Nigeria dans cette étape est une bonne chose.

Mais il ne faut pas sous-estimer nos adversaires parce que rien n'est encore joué", a indiqué Mohamed Bessaad Président de la FAT Les Algériens entameront la compétition mardi face au Kenya avant d'enchaîner contre le Botswana (mercredi), la Libye

(jeudi) et le Benin (vendredi). "Les jeunes aborderont la compétition mardi, ils auront ainsi plus de temps pour récupérer et voir à l'oeuvre leurs adversaires.

Ils doivent bien gérer tous les matchs en essayant de remporter le maximum de points pour jouer les play-offs", a ajouté le patron de l'instance fédérale. L'Algérie, qui figure dans le groupe 3, est représentée par Mohamed Nazim Makhoul, Youcef Ghezal, Hichem Yasri et Mohamed Has-

sen. Ils sont conduits par Hadj Ali Boualem, 1^{er} vice-président de la FAT et encadrés par Sebti Bounaib, le capitaine d'équipe. Les deux pays vainqueurs lors des play-off accéderont directement au groupe 3, zone Europe-Afrique en 2018. Lors de l'édition 2016, les Algériens avaient terminé leur parcours à la 7^e place après avoir battu le Cameroun (2-0) en match de classement.

La Coupe Davis est considérée comme l'équivalent de la Fed Cup chez les dames.

TENNIS / IRIS LADIES TROPHY (BELGIQUE) QUALIFICATIONS : Ibbou qualifiée au troisième et dernier tour

La joueuse algérienne de tennis Inès Ibbou a composé son ticket pour le troisième et dernier tour du tableau des qualifications du tournoi Iris Ladies Trophy, qui se déroule sur les courts en terre battue du Tennis Club Charles-Quint de Bruxelles (Belgique), du 15 au 23 juillet.

Ibbou tête de série numéro 10 s'est imposée face à la Philip-

pine Marian-Jade Capadocia sur le score 6-1 6-3. Lors du troisième tour prévu lundi après-midi, l'Algérienne va défier la Française Kelia le Bihan tête de série numéro 7.

En cas de victoire, Ibbou sera versée directement au tableau final de cette échéance. Cette compétition, destinée uniquement aux dames, est dotée d'un prize-money de 15.000 dollars.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS ARABES 2017 (2^E JOURNÉE): 5 médailles pour les Algériens dont deux en or

La sélection algérienne d'athlétisme senior a obtenu cinq médailles (2 or, 1 argent et 2 bronze), lors de la seconde journée des Championnats arabes, disputée dimanche dans la capitale tunisienne Tunis.

Les médailles d'or algériennes ont été décrochées par Yousra Arar en hauteur (1.71 m) et de Hichem Cherabi au saut à la perche avec 5.25m.

L'athlète Amina Battiche a décroché la médaille d'argent sur le 3000m steeple,

alors que ses compatriotes Nawel Nahi et Abderahmane Anou se sont contentés du bronze sur le 1500m.

Lors de la 1^{re} journée samedi, les Verts ont remporté aussi cinq médailles (2or, 2 argent et 1 bronze).

L'or a été obtenu par les athlètes Mohamed Ameer (20 km marche) et Romaiissa Tahani Belabiod (saut en longueur, 6.30m), alors que Aymen Sabri (20 km marche) et Ryad Selloum (saut en hauteur, 2.16m) ont

amélioré la moisson avec deux médailles d'argent.

La seule médaille de bronze obtenue lors de la première journée était l'œuvre de Bariza Ghezal (10 km marche).

Au classement général provisoire, les Algériens totalisent 10 médailles (4 or, 3 argent et 3 bronze) et occupent la troisième place devancés par les Marocains (7 or, 5 argent et 2 bronze) et les Tunisiens (6 or, 5 argent et 10 bronze).

MEETING DIAMOND LEAGUE RABAT-2017:

Messaoudi et Hedeli loin de leur niveau

Les athlètes algériens Ali Messaoudi et Takeidine Hedeli, alignés dimanche au meeting Diamond League de Rabat, n'ont pas été en mesure de retrouver leur niveau de performance pour espérer valider leur ticket aux prochains mondiaux-2017 de Londres, prévus au mois d'août. Messaoudi, qui a pris part au 3000m steeple, s'est contenté de la 11^e place avec un chrono de 8:37.54, loin des minima des mondiaux londoniens. La course a été remportée par le Marocain Sofiane El Bakkali qui a surpris ses adversaires kényans avec un rythme très rapide.

Pour sa part, Hedeli a terminé la course du 1500m à la 6^e place avec un temps de 3:39.96, derrière le vainqueur marocain Brahim Akkachab qui a décroché la première place avec un chrono de 3:35.03.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS DU MONDE U18/ FINALE 200M : Mehdi Zerkaoui termine 4^e et rate le podium

Le sprinter algérien Mohamed Mehdi Zerkaoui a terminé à la 4^e place lors de la finale du 200m des Championnats du monde d'athlétisme des moins de 18 ans, disputée dimanche dans la capitale kényane Nairobi. Le sprinter algérien a raté le podium de 16/100 seulement après avoir enregistré un chrono de 21.39.

La médaille d'or a été remportée par le Sud-Africain Retshiditswe Mienga avec un chrono de 21.03 devant son compatriote Tshenolo Lamao qui a enregistré 21.12 et le Britannique Luis Brander avec un temps de 21.23.

Pour sa part, l'athlète algérien Hamdi Benahmadi a décroché la 9^e place au 2000m steeple avec un chrono de 5:58.52.

APS

HANDBALL - CHAMPIONNAT DU MONDE 2017 (U-21) 1RE JOURNÉE : L'Algérie veut réussir son entrée en lice, l'Égypte en danger face à la France

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U-21) tentera de réussir son entrée en lice dans le 21e Championnat du monde de la catégorie en affrontant mardi son homologue marocaine à la salle Harcha-Hacène (Alger, 20h00) dans le cadre de la 1re journée (Gr. D) du tournoi.

Après une préparation entamée en 2016, les choses sérieuses vont pouvoir commencer pour les coéquipiers d'Ayoub Abdi, appelés à réussir leurs grands débuts dans cette compétition qu'organise l'Algérie jusqu'au 30 juillet.

«Nous avons déjà joué contre le Maroc et j'ai en ma possession plusieurs enregistrements de leurs matchs. Je souhaite voir mon équipe entrer progressivement dans le tournoi et monter en puissance au fil des matchs.

Je ne veux pas me prononcer sur nos chances dans le groupe que nous avons hérité, mais notre objectif est de passer l'écueil du premier tour», a indiqué le coach du Sept national, Rabah Gherbi.

L'équipe nationale, qui devrait être poussée par un large public à la salle mythique de Harcha, tentera donc d'éviter un mauvais départ pour s'épargner une pression inutile qui pourrait lui jouer un mauvais tour.

L'équipe du Maroc, en véritable outsider de cette poule et qui reste sur une lourde défaite concédée en amical face à la Tunisie (41-21), aura à cœur de réaliser la sensation de cette journée inaugurale en damant le pion au pays organisateur.

Dans les deux autres rencontres de cette poule D, l'un des favoris de la compétition la Croatie, qui a décroché sa qualification après avoir terminé à la 4e place de l'Euro-2016, évoluera sur du velours face à l'Arabie saoudite, alors que l'Islande défiera l'Argentine.

L'entraîneur croate, Hrvoje Horvat, à la tête de cette équipe depuis 2012, a estimé que la mission de ses joueurs «ne sera pas de tout repos, surtout face aux équipes non-européennes».

La France, tenante du titre et favorite en puissance pour conserver son trophée conquis en 2015 au Brésil, affrontera dans le groupe B l'Égypte dans un match qui promet, même si les Français bénéficieront des faveurs des pronostics de par leur statut.

Les deux pays scandinaves, en l'occurrence le Danemark (vice-champion du



monde) et la Suède, comptent réussir leurs débuts en croisant le fer respectivement avec la Slovaquie et le Qatar et se positionner ainsi dès l'entame de la compétition pour arracher l'une des quatre premières places qualificatives au Tour principal.

L'Allemagne, versée dans le groupe A, débutera face à la Hongrie qui reste sur une victoire en amical face à l'Algérie (28-25).

Les Allemands, 4es lors du dernier Mondial brésilien, auront fort à faire dans cette poule face à la Norvège qui sera en lice contre la Corée du Sud, alors que l'équipe des Îles Féroé défiera le Chili.

La sélection russe, aux 7 titres mondiaux (en comptabilisant ceux de l'ex-URSS), n'aura a priori pas de difficultés pour venir à bout de la Macédoine et impressionner du coup ses adversaires du groupe C où figurent notamment les deux autres représentants africains, la Tunisie et le Burkina Faso, qui s'affronteront dès leur entrée en lice.

De son côté, l'Espagne, cinq fois vice-championne du monde (1987, 1989, 1995, 2001 et 2013) entamera la compétition

face au Brésil dans un match qui devrait revenir aux Ibériques, lesquels aspirent à mettre fin au signe indien qui les poursuit depuis leur première participation en 1977.

Le programme de la 1re journée

Groupe A : Coupole Mohamed-Boudiaf

-10h00 : Allemagne-Hongrie
-12h00 : Norvège-Corée du Sud
-14h00 : Îles Féroé-Chili

Groupe B : Coupole Mohamed-Boudiaf

-16h00 : France-Egypte
-18h00 : Danemark-Slovaquie
-20h00 : Qatar-Suède

Groupe C : Salle Harcha-Hacène

-10h00 : Espagne-Bresil
-12h00 : Tunisie-Burkina Faso
-14h00 : Macédoine-Russie

Groupe D : Salle Harcha-Hacène

-16h00 : Croatie-Arabie saoudite
-18h00 : Islande-Argentine
-20h00 : Algérie-Maroc.

Gherbi : «L'objectif de l'Algérie est de passer au deuxième tour»

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U-21) aura comme objectif la qualification pour le 2e tour du 21e Championnat du monde de la catégorie prévu à Alger du 18 juillet au 30 du même mois.

«Je souhaite voir mon équipe entrer progressivement dans le tournoi et monter en puissance au fil des matchs. Je ne veux pas me prononcer sur nos chances dans le groupe que nous avons hérité, mais notre objectif est de passer l'écueil du premier tour», a indiqué à l'APS le coach du Sept national, Rabah Gherbi.

La sélection algérienne affrontera le Maroc mardi (20h00) à la salle Harcha-Hacène, en match comptant pour la première journée du groupe D. Outre les Marocains, les Verts affronteront aussi la Croatie, l'Arabie saoudite, l'Islande et l'Argentine dans le cadre du tour préliminaire.

Le Sept national disputera son deuxième match contre l'Argentine mercredi avant d'observer un jour de repos.

Il rencontrera ensuite l'Islande vendredi, la Croatie samedi et enfin l'Arabie saoudite le lundi 24 juillet.

Bénéficiant de l'avantage d'organiser le tournoi, les hommes de Rabah Gherbi joueront tous leurs matchs de qualification à la salle Harcha à 20h00.

«Après notre participation au Championnat d'Afrique, j'ai tenté le pari fou d'engager l'équipe U-21 dans les jeux de la Solidarité islamique JSI-2017 à Bakou pour affronter des équipes seniors. L'absence d'un championnat national U-21 rendait cette mission encore plus compliquée et beaucoup de personnes étaient contre cette idée.

Au final, les jeux de Bakou nous ont rapporté de précieuses choses : le groupe a gagné en maturité et a augmenté son rythme de jeu», s'est réjoui l'ancien international algérien.

Au cours de leur cycle préparatoire, les Algériens ont effectué une série de stages à Alger et à l'étranger, dont le dernier s'est déroulé en Hongrie dans le cadre du tournoi des Quatre nations avec le bilan d'un nul face à la Slovaquie (24-24), une retentissante victoire contre la Russie (25-24) et une défaite devant la Hongrie (28-25).

«Ce tournoi a donné de la confiance à l'équipe qui est parvenue à battre les Russes, eux qui nous dominaient auparavant par des scores fleuves. Même chose pour la Slovaquie», s'est-il félicité, soulignant sur le plan tactique : «J'ai prôné un autre système de défense en optant pour le 5-1 à 3-2-1. Je veux donner un rôle plus important aux ailiers et pousser les joueurs à tirer de loin quand il faut le faire».

Ce Mondial sera l'aboutissement pour toute une génération, dont plusieurs joueurs ont débuté en équipe nationale en 2013 lorsque l'équipe de la Fédération algérienne de handball (FAHB) de mars 2013, à sa tête son président Aziz Derouaz, avait lancé une sélection de 40 joueurs convoqués après des tournois inter-wilayas et régionaux.

Chaque région et wilaya du pays avait alors envoyé des joueurs, dont certains sont toujours présents, comme Abdi Ayoub de Chlef (joueur du CRB Baraki, passé en France et qui a participé en seniors à la CAN-2016 en Egypte), Mustapha Hadj Sadok d'Ain Defla et actuellement à Baraki, Brahim Khemici de Saïda ou encore Djehaba Baha Eddine d'Ain Touta.

Ghedbane et Abdi, fers de lance des Verts

Le gardien de but du GS Pétrouli, Khalifa Ghedbane, et l'arrière du CRB Baraki, Ayoub Abdi, fers de lance de l'expérience internationale du haut niveau, seront les fers de lance de la sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21) lors du Championnat du monde de la catégorie qui se déroulera du 18 au 30 juillet à Alger. Coéquipiers de longue date dans les rangs des différentes sélections nationales, Ghedbane (21 ans) et Abdi (20 ans) qui ont participé au Championnat d'Afrique des nations seniors (Egypte-2016), s'apprêtent à jouer leur deuxième Mondial après celui des U-19 en Russie en 2015, avec la ferme intention de saisir l'opportunité de jouer devant leur public pour se donner à fond et honorer le handball algérien. «Nous avons la chance de disputer ce Mondial en Algérie, nous devons donc saisir cette opportunité et honorer le handball algérien. Notre équipe est capable de se surpasser en montrant un visage séduisant. La pression sera certainement présente, nous espérons qu'elle sera positive et nous

poussera vers l'avant», a déclaré Ghedbane à l'APS. «Le groupe est motivé et conscient de la difficulté de la tâche, nous comptons alors sur notre public pour nous soutenir notamment dans les moments difficiles.

En football, c'est le joueur Niz, pour ce Mondial nous espérons qu'il soit le 8e homme», a ajouté le portier du GSP qui a l'ambition de concurrencer les deux «monstres» de la cage, Abdelmalek Slahedji et Abdellah Benmenni. De son côté Abdi, une des rares satisfactions algériennes lors de la CAN-2016, a estimé que le niveau de jeu de l'équipe était en «constante progression» après avoir disputé des rencontres amicales «très bénéfiques». «Nous sommes prêts pour ce grand rendez-vous mondial. Le coach s'attèle à nous faire jouer d'une manière différente de celle qu'on pratique en Algérie. Le coach Gherbi a modernisé notre jeu pour pouvoir faire face aux meilleures sélections mondiales», a-t-il déclaré. L'arrière-droit du CRB Baraki, de retour d'une courte expérience en France sous les cou-

leurs du Pays d'Aix Université Club, a également mis en garde ses coéquipiers de prendre à la légère certains de leurs adversaires du groupe D. «Il ne faut surtout pas s'attendre à des matchs faciles durant ce Mondial. La première sortie face au Maroc est importante et nous devons penser tout de suite à la prochaine rencontre le lendemain devant l'Argentine pour assu-

rer notre qualification au deuxième tour», a-t-il prévenu. Au Mondial-2017, l'Algérie qui évoluera dans le groupe D, défiera respectivement, le Maroc (18 juillet), l'Argentine (19 juillet), l'Islande (21 juillet), la Croatie (22 juillet) et l'Arabie Saoudite (24 juillet). Toutes les rencontres de l'Algérie se disputeront à la salle Harcha-Hacène à partir de 20h00.

(GR. D) ALGÉRIE : Le Maroc pour commencer

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U-21) affrontera le Maroc mardi (20h00) à la salle Harcha-Hacène, en match comptant pour la première journée du groupe D du Championnat du monde de la catégorie, prévu du 18 au 30 juillet à Alger.

Outre les Marocains, les Verts affronteront aussi la Croatie, l'Arabie saoudite, l'Islande et l'Argentine dans le cadre du tour prélimi-

naire. Le Sept national disputera son deuxième match contre l'Argentine mercredi avant d'observer un jour de repos.

Il rencontrera ensuite l'Islande vendredi, la Croatie samedi et enfin l'Arabie saoudite le lundi 24 juillet.

Bénéficiant de l'avantage d'organiser le tournoi, les hommes de Rabah Gherbi joueront tous leurs matchs de qualification à la salle Harcha-Hacène à 20h00.



TRANSFERT

Une deuxième offre de 30 M d'euros de l'AS Rome pour recruter Mahrez

L'AS Rome, vice champion d'Italie, aurait revu à la hausse son offre pour engager l'international algérien, Riyad Mahrez, en proposant 30 millions d'euros à son club anglais Leicester City, selon France Football.

Les Foxes avaient déjà repoussé une première offre de 22 millions d'euros, avait évoqué récemment la presse italienne. Mahrez, sous contrat avec Leicester jusqu'en 2021, avait déclaré en fin de saison passée qu'il souhaiterait changer d'air dès le nouvel exercice, lui, qui avait rejoint Leicester en janvier 2014, alors que ce club évoluait en Championship.

Le nom du joueur de 26 ans, champion d'Angleterre avec Leicester lors de la saison 2015-2016, a été associé notamment à Arsenal depuis le début du mercato estival.



Rabah Madjer au Symposium sur le football africain à Rabat (CAF)

L'ancien international algérien Rabah Madjer, à l'instar de plusieurs stars du football africain, participera aux travaux du symposium sur le football africain, prévus mardi et mercredi à Rabat, à l'indiqué la Confédération africaine de football (CAF) lundi.

Ce symposium, qui ambitionne de «transformer» le football africain selon le nouveau patron de la CAF Ahmad Ahmad, verra la participation de l'ancien entraîneur du CR Belouizdad, Badou Zaki, de Joseph-Antoine Bell, Ahmed Faras, Jay-Jay Okocha, Anthony Baffoe, Mohammed Timoumi, Hossam Hassan, Patrick Mboma, Gérémi Njitap, mais aussi de dirigeants de club comme Roger Ouegnin, le président de L'Éséc Abidjan (Côte d'Ivoire), ou encore d'Irvin Khoza, le président d'Orlando Pirates (Afrique du Sud).

Chacune des 55 associations membres de la CAF devrait être représentée au symposium par son président, son secrétaire général et le sélectionneur national A.

Dans cette dernière catégorie, on

peut citer des techniciens avec une bonne connaissance et expérience du football africain, comme Claude Leroy, Florent Ibenge et Hervé Renard.

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie, Lucas Alacaraz, aura l'occasion de faire connaissance avec les techniciens africains. Une délégation de la FIFA, conduite par le président Gianni Infantino et dans laquelle se trouve la secrétaire générale Fatma Samoura, devrait également prendre une part active à ce symposium, pour lequel l'expertise de l'UEFA a également été sollicitée.

Au total, huit ateliers seront constitués après la plénière d'ouverture au Palais



des congrès de Skhirat, banlieue de Rabat, pour laquelle des personnalités de premier plan sont attendues.

Les ateliers se déclinent comme suit : CAN (compétition et cahier de charges), Compétition interclubs, Développement du football, Football des jeunes, Partenariats internationaux, Communication et médias, Marketing et TV, Footballeurs (rôle et perspectives).

FOOTBALL AMATEUR:

Le rééquilibrage des groupes à partir de la saison 2017-2018 (FAF)

Le rééquilibrage des groupes à partir de la division nationale amateur vers le bas se fera lors de la saison 2017-2018, a indiqué le Bureau fédéral, réuni dimanche en session extraordinaire au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) à Dely-Ibrahim (Alger).

Un seul point a été inscrit à l'ordre du jour de ce Bureau fédéral tenu sur proposition du président de la FAF, Kheirredine Zetchi, à savoir le rééquilibrage des groupes à partir de la division nationale amateur de football vers le bas.

«Après avoir entendu les présidents de la commission de coordination avec les ligues, MM. Bahloul et Ghouti qui suivent de très près ce dossier, les membres du Bureau fédéral ont décidé que les clubs qui ne se sont pas engagés la saison dernière ne réintégreront

pas la division où ils ont évolué au cours de la saison 2015/2016», selon la FAF.

«A cet égard, deux formules ont été proposées pour harmoniser les groupes : soit faire accéder le deuxième classé à l'issue de

la saison 2016/2017, soit repêcher le meilleur classé parmi les équipes qui ont rétrogradé», indique-t-on de même source.

Le Bureau fédéral a décidé à l'unanimité d'associer les ligues régionales

dans le choix de la formule qui sera choisie et communiquée lors de la prochaine réunion, élargie aux présidents des ligues et prévue le 26 juillet au centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

PREMIER LEAGUE ASIA TROPHY/ LEICESTER :

Mahrez et Slimani retenus pour un tournoi à Hong Kong

Les internationaux algériens de Leicester City Islam Slimani et Riyad Mahrez annoncés sur le départ, sont convoqués pour le tournoi «Premier League Asia Trophy» qui se déroulera à Hong Kong, a annoncé le club anglais de première division de football samedi.

Les deux joueurs algériens figurent dans la liste des retenus par l'entraîneur Craig Shakespeare pour cette compétition qui se déroulera à Hong Kong, précise la même source.

Leicester affrontera lors de ce tournoi West Bromwich Albion

mercredi au stade de Hong Kong avant de croiser le fer contre Crystal Palace ou Liverpool samedi 22 juillet.

Mahrez qui avait exprimé son souhait de quitter le club cet été n'est toujours pas fixé sur son avenir en raison des exigences financières de la direction des Foxes pour le libérer.

Il est courtisé par Arsenal et la Roma.

Son compatriote Slimani pourrait également quitter le club de la Premier League après une saison difficile avec Leicester.

APS



LIGUE 2 MOBILIS : L'entraîneur Bougherara veut refaire le coup du DRBT au CABBA

L'entraîneur Lyamine Bougherara, qui a finalement renoncé à son départ de la barre technique du CA Bordj Bou Arreridj, espère connaître avec ce club de Ligue 2 Mobilis de football pour lequel il s'est engagé cet été, la même réussite que celle du DRB Tadjenanet, lorsqu'il avait fait accéder cette formation de la division amateur à la Ligue 1.

«Mon objectif avec le CABBA est clair : faire accéder cette équipe parmi l'élite. J'ai déjà réussi deux accessions avec le DRBT, et je veux refaire le même coup avec ma nouvelle formation», a déclaré Bougherara lundi à l'APS. Revenant sur sa décision de la semaine passée de quitter prématurément les rangs de la formation phare des «biban», l'ancien gardien de but international a expliqué qu'il voulait par son attitude «tirer la sonnette d'alarme avant qu'il ne soit trop tard», et ce, après avoir remarqué «certaines imperfections dans la préparation de la nouvelle saison qui allaient dévier le club de son objectif», selon ses dires.

«Dieu merci, les responsables du CABBA ont vite rectifié le tir, ce qui m'a permis de revenir à de meilleurs sentiments, surtout après avoir senti que ces dirigeants sont animés d'un réel désir pour remettre le CABBA à sa place dans la cour des grands», a-t-il poursuivi.

Concernant le volet recrutement, qui était l'une des causes ayant poussé Bougherara à claquer la porte une première fois, l'ancien portier de la JS Kabylie a fait savoir que ce dossier est loin d'être clôturé, en ce sens, qu'il attend encore l'arrivée d'autres renforts.

Le coup d'envoi de la préparation d'intersaison du CABBA aura lieu mercredi à Bordj Bou Arreridj, avant que l'équipe ne prenne la route vers la Tunisie le 25 juillet où elle effectuera à Hammam Bourguiba son stage estival de deux semaines, a encore affirmé Bougherara.

LIGUE 1/CR BELOUZDAD : Cherfaoui part, Bouchar arrive

Le défenseur Sofiane Bouchar a rejoint les rangs du CR Belouizdad, vainqueur de la Coupe d'Algérie, avec lequel il s'est engagé pour un contrat de deux ans, au moment où le défenseur et capitaine Tarek Cherfaoui a claqué la porte, apprend-on du club algérois.

Bouchar, formé à l'ES Sétif, a choisi de changer d'air dans l'espoir de bénéficier d'un meilleur temps de jeu, lui qui était peu utilisé au sein de son désormais ex-club.

Cet ex-international olympique était pressenti au CS Constantine, pensionnaire de Ligue 1 algérienne, avec lequel il avait même engagé des négociations poussées, avant d'atterrir en dernier lieu au CRB.

Sa venue permettra au staff technique belouizdadi, qui attend toujours l'arrivée d'un nouvel entraîneur en remplacement du Marocain Badou Zakou, de combler le départ de Cherfaoui, qui vient de résilier son contrat avec le «Chabab».

Manchester United bat Los Angeles Galaxy 5 à 2

Le club anglais de Manchester United a battu le Los Angeles Galaxy, franchise du Championnat nord-américain de football, 5 à 2 (mi-temps: 3-0), en match amical samedi à Carson (Californie). Les buts de la rencontre ont été inscrits pour le Manchester United par : Rashford (3, 20), Fellaini (26), Mkhitaryan (67) et Martial (72). Ceux du Los Angeles Galaxy ont été signés par: Dos Santos (79) et Romney (89).



Ronaldo c'est «mission impossible», selon Mourinho

L'entraîneur de Manchester United Jose Mourinho a exclu samedi que son compatriote Cristiano Ronaldo puisse rejoindre cet été le club anglais où il a déjà joué de 2003 à 2009, estimant que le faire revenir du Real Madrid relevait de la «mission impossible».

«Je ne vais pas perdre mon temps à penser à des joueurs qui sont de l'ordre de la mission impossible», a déclaré Mourinho après la victoire (5-2) de son équipe en match de préparation contre le Los Angeles Galaxy à Carson (Californie).

La star du Real Madrid aurait indiqué à ses proches qu'il souhaitait quitter l'Espagne en raison de ses déboires avec la justice locale qui le soupçonne de fraude fiscale à hauteur de 14,7 millions d'euros. Depuis, le doute règne sur les intentions du quadruple ballon d'Or, vainqueur des deux dernières Ligues des champions avec le Real. Mourinho a préféré, lui, se concentrer sur la prestation, la première sous le maillot des «Red Devils» de sa recrue belge Romelu Lukaku qui a disputé la seconde période du match contre le Galaxy. «J'ai pu voir que c'était un joueur très collectif, il n'est pas égoïste, il n'est pas obsédé par l'envie de marquer», s'est félicité l'ancien entraîneur de Chelsea qui avait brièvement coté Lukaku lorsqu'il était joueur du club londonien.

«Ce qui l'intéresse, ce n'est pas ce qu'il fait, mais ce qu'il peut apporter à l'équipe», a-t-il insisté.

Wenger répète sa volonté de garder Giroud

L'entraîneur d'Arsenal Arsène Wenger a répété en Australie sa volonté de conserver l'attaquant français Olivier Giroud dans son effectif pour le compte de la saison prochaine malgré l'arrivée de son compatriote Alexandre Lacazette, recrue phare du club londonien cet été.

«J'ai toujours dit (que je voulais qu'il reste), je n'ai jamais changé d'avis sur le sujet», a répondu le coach des Gunners à un journaliste qui l'interrogeait sur l'avenir de Giroud à l'issue du match de préparation remporté samedi par Arsenal contre les Western Sydney Wanderers (3-1). Giroud avait ouvert le score. Quant à l'utilisation tactique de ses deux attaquants internationaux français, Wenger a expliqué que Lacazette jouerait «la plupart du temps avant-centre», même si «pour le moment il joue un peu derrière Giroud». Titularisé seulement à 11 reprises la saison passée en Premier League avec Arsenal, Giroud (30 ans) intéresserait Everton, West Ham, Dortmund ou encore Marseille. Sa position chez les Gunners a été encore fragilisée par l'arrivée de Lacazette, acheté début juillet à Lyon pour 60 millions d'euros (dont 7 de bonus), un record pour le club londonien.

MONACO : Tiémoué Bakayoko rejoint Chelsea pour cinq ans

Le milieu international français de Monaco Tiémoué Bakayoko (22 ans) s'est engagé à Chelsea pour les cinq prochaines années, a annoncé le club champion d'Angleterre samedi. Selon la presse britannique, le montant du transfert déboursé par l'équipe entraînée par Antonio Conte est de 39,7 millions de livres (45,3 M EUR). Également convoité par Manchester United, Bakayoko, sacré champion de France et demi-finaliste de la Ligue des champions la saison passée avec l'équipe de la Principauté, n'avait pas caché sa préférence pour les «Blues».

Le jeune milieu de terrain était arrivé à Monaco en 2014, en provenance de Rennes, et a fait ses débuts en équipe de France fin mars lors d'un match amical perdu contre l'Espagne (2-0).

Le natif de Paris, qui a dû subir une opération d'un genou en fin de saison, retrouvera dans l'entrejeu de Chelsea son compatriote N'Golo Kanté, sacré meilleur joueur de la saison passée en Premier League. Son arrivée pourrait signer le départ vers la Juventus Turin ou Manchester United de Nemanja Matic, qui a eu, selon la presse britannique, l'autorisation du club londonien de ne pas participer à la tournée des champions d'Angleterre en Asie.



Montassar Ouhichi nouvel entraîneur de l'AS Gabès

L'AS Gabès, club de Ligue 1 de football, a engagé l'entraîneur Montassar Ouhichi pour la saison prochaine, annonce la formation sudiste samedi sur sa page officielle. Ouhichi avait occupé le poste d'entraîneur adjoint de l'ES Sahel la saison écoulée avant d'être limogé avec l'entraîneur Faouzi Benzarti lors du

mercato d'hiver. Le nouvel entraîneur de club gabésien avait occupé en 2014-2015 les fonctions de directeur sportif du C.Africain, saison au cours de laquelle les «rouge et blanc» avaient remporté le championnat de Ligue 1, rappelle-t-on.

Montassar Ouhichi entamera sa nouvelle mission lundi prochain et devrait conduire sa nouvelle équipe pour un premier stage de préparation pour la nouvelle saison mercredi prochain à Tunis, précise l'AS Gabès. La saison 2017-2018 débutera le 15 août prochain.

ALGÉRIE - ONU - CANADA **Eddalia examine la coopération bilatérale avec la représentante du FNUAP en Algérie et l'ambassadrice du Canada en Algérie**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a reçu dimanche à Alger la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en Algérie, Mariam Khan, et l'ambassadrice du Canada en Algérie, Isabelle Roy, avec lesquelles elle a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale.

Mme Eddalia et la représentante du FNUAP en Algérie ont fait part de leur «volonté d'encourager l'échange d'expériences, notamment dans le domaine de la formation et de la prise en charge des personnes handicapées», a précisé un communiqué du ministère.

Mme Eddalia et l'ambassadrice du Canada en Algérie ont souligné leur disponibilité à «développer la coopération bilatérale et à favoriser l'échange d'expériences, notamment en matière de prise en charge des handicapés et des personnes âgées». Mme Roy, qui rendait à Mme Eddalia une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, a salué «les efforts déployés par l'Algérie dans le domaine de la promotion et de la protection de la femme», a ajouté le communiqué.

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS **L'ambassadrice des Etats Unis salue le professionnalisme de la Police algérienne**

L'ambassadrice des Etats Unis à Alger, Joan Polaschik, a salué le professionnalisme de la Police algérienne et son rôle pionnier dans le renforcement de la coopération policière, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Lors de l'audience que lui a accordée le Directeur général de la sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, Mme Polaschik a salué «le professionnalisme de la Police algérienne et son rôle pionnier dans le renforcement de la coopération policière sur les plans régional et internationaux», conclut le document.

ALGÉRIE - UE **M. Guitouni et l'ambassadeur de l'UE évoquent la coopération énergétique**

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu hier à Alger l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke, avec qui il a discuté des moyens du renforcement de la coopération énergétique, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux parties ont évoqué la coopération et le Partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Union européenne, notamment dans le domaine de l'énergie, et ont également discuté des perspectives d'accroissement des investissements. MM. Guitouni et O'Rourke se sont aussi entretenus sur la poursuite du dialogue visant à renforcer davantage l'attractivité du marché algérien, selon la même source.

A ce propos, le ministre et l'ambassadeur européen ont abordé des sujets d'intérêt commun, plus particulièrement les hydrocarbures, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'intégration progressive des marchés de l'énergie, le transfert de technologie et le développement local, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - YÉMEN

Le ministre des Affaires étrangères du Yémen se félicite des facilités accordées par l'Algérie aux étudiants yéménites

Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République du Yémen, Abdul Malek Al-Mekhlafi, s'est félicité dimanche des facilités accordées par l'Algérie aux étudiants yéménites pour poursuivre leurs études dans les universités algériennes.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa rencontre avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, M. Al-Mekhlafi a indiqué que «l'Algérie est une destination importante pour



les étudiants yéménites», saluant «les facilités accordées, par l'Algérie, aux

étudiants yéménites». Pour sa part, M. Hadjar a qualifié la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur d'«historique», relevant que «les étudiants yéménites sont inscrits dans différentes spécialités au sein des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique». A cet égard, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fait savoir que 566 étudiants yéménites ont été diplômés des universités algériennes au cours de l'année précédente, faisant état d'une «éventuelle augmentation» du nombre d'étudiants yéménites pour la prochaine année universitaire.

Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République du Yémen effectue une visite de travail en Algérie qui s'est achevée hier.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Raouya et l'ambassadeur d'Allemagne évoquent la coopération bilatérale

Le ministre des Finances, Abderahmane Raouya, a reçu l'ambassadeur d'Allemagne à Alger, Michael Zenner, avec lequel il a évoqué les perspectives de coopération économique entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Raouya a mis l'accent sur l'excellence des relations qui existent entre l'Algérie et l'Allemagne, tout en relevant la nécessité de les développer et de les renforcer davantage dans

l'intérêt des deux pays, note le ministère.

Le ministre a également présenté à l'ambassadeur allemand les grandes lignes du plan d'action du gouvernement qui s'articule notamment autour du renforcement de l'Etat de droit, la modernisation des finances publiques et du système bancaire, l'assainissement de la sphère économique, la promotion de l'investissement et la valorisation des richesses du pays. M. Raouya a aussi mis en avant les possibilités

existantes pour la diversification de l'économie nationale par un renforcement des relations bilatérales, en insistant sur la sous-traitance et le partenariat notamment dans le domaine de l'automobile et de l'énergie solaire, ce qui offre de grandes perspectives de développement pour les PME/PMI, ajoute le communiqué.

Pour sa part, M. Zenner a exprimé sa satisfaction pour l'opportunité qui lui est donnée d'échanger sur les voies et moyens à mettre

en œuvre pour le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, en tenant compte des avantages comparatifs dans les domaines où l'Allemagne dispose de capacités de réponse avérées et en confirmant les opportunités de renforcement qui s'offrent pour les PME/PMI.

L'ambassadeur a, par ailleurs, exprimé son souhait de voir les relations algéro-allemandes se développer davantage dans l'intérêt des deux parties.

ALGÉRIE - SERBIE

Ressources en eau : M. Necib évoque les perspectives de coopération avec l'ambassadeur de Serbie

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, a reçu dimanche à Alger l'ambassadeur de la République de Serbie, M. Aleksandar Jankovic, avec lequel il a évoqué les perspectives de coopération entre les deux pays, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les

deux parties ont, ainsi, eu l'occasion d'évaluer l'état de la coopération économique bilatérale ainsi que dans le domaine scientifique et technique qui pourraient être confortée par la création de sociétés mixtes Algéro-Serbes», a précisé la même source. Au cours de cet entretien les

deux parties ont également exprimé leur volonté de promouvoir d'avantage la coopération entre les deux pays et de hisser leur partenariat économique au niveau des relations politiques et historiques qualifiées d'excellentes entre l'Algérie et la Serbie.

COOPÉRATION

Abdelghani Zaalane reçoit les ambassadeurs des Etats-Unis, de Croatie et d'Azerbaïdjan

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a reçu dimanche l'ambassadeur des Etats-Unis, Joan Polaschik, l'ambassadeur de Croatie, Marin Andrijasevic, et l'ambassadeur d'Azerbaïdjan, Maher Aliif, a indiqué un communiqué du ministère.

La visite de Mme Joan Polaschik qui achève sa mission en Algérie, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux pays dans le domaine des travaux publics et des transports, ajoute le communiqué.

La rencontre a permis aux deux parties d'évoquer les principaux éléments de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et les Etats-Unis ainsi que les voies et moyens de les renforcer, précise la même source, ajoutant que plusieurs points d'intérêt commun liés au domaine du transport aérien ont été passés en revue lors de cette rencontre.

L'occasion a été, pour les deux parties, de saluer le niveau excellent des relations de coopération entre les deux pays

dans le domaine des travaux publics et du transport.

Par ailleurs, le ministre des Travaux publics et des Transports a reçu l'ambassadeur de Croatie, Marin Andrijasevic et l'ambassadeur de la république d'Azerbaïdjan, Maher Aliif, et ce dans le cadre du renforcement et de la promotion de la coopération et du partenariat entre ces deux pays et l'Algérie dans le domaine des travaux publics et des transports.

Lors de ces deux rencontres, M. Zaalane a passé en revue les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre l'Algérie et ces deux pays, outre l'examen des points d'intérêt commun, liés en particulier au domaine des travaux publics et des transports.

L'accent a été mis, en cette occasion, sur la nécessité de la poursuite des efforts pour réaliser les perspectives futures bénéfiques pour les deux parties.